

Informations financières consolidées au 31 décembre 2007



www.legrandelectric.com

LEGRAND S.A.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2007

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex

Deloitte & Associés

185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2007**

Aux actionnaires,

Legrand S.A.

Société anonyme
128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
87000 Limoges

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Legrand S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport, étant précisé que nous n'avons pas effectué de diligences sur les informations trimestrielles figurant en note 27 de l'annexe.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société présente à l'actif de son bilan consolidé des *goodwill* pour un montant de 1.815,9 millions d'euros et des immobilisations incorporelles pour un montant de 1.784,3 millions d'euros enregistrés notamment à l'occasion de l'acquisition de Legrand France en 2002 et des acquisitions de filiales réalisées depuis 2005. Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des *goodwill* et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 1.f et 1.g aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2 et 3 aux états financiers donnent une information appropriée.
- Au 31 décembre 2007, votre société dispose d'un montant de déficits fiscaux reportables principalement au sein des entités anglaises et italiennes. La note 1.j précise le traitement comptable retenu pour reconnaître les actifs d'impôts correspondants. Nous avons examiné les analyses de recouvrement des reports déficitaires établies par votre société et nous avons vérifié que la note 22 fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

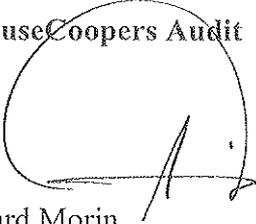
III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 6 février 2008

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Gérard Morin

Deloitte & Associés



Dominique Descours

LEGRAND
COMPTES CONSOLIDES
31 décembre 2007

Sommaire

Compte de résultat consolidé	2
Bilan consolidé	3
Tableau des flux de trésorerie consolidés	5
Tableau de l'évolution des capitaux propres	6
Notes annexes	7

Compte de résultat consolidé

	Legrand		
	Période de 12 mois		
	close le 31 décembre		
	2007	2006	2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Chiffre d'affaires (Note 1 (k))	4.128,8	3.736,8	3.247,9
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(2.060,5)	(1.881,7)	(1.675,4)
Frais administratifs et commerciaux	(1.081,8)	(977,7)	(835,6)
Frais de recherche et développement	(219,5)	(237,9)	(238,6)
Autres produits (charges) opérationnels (Note 20 (b))	(105,5)	(109,9)	(92,6)
Résultat opérationnel (Note 20)	661,5	529,6	405,7
Charges financières (Note 21 (b))	(152,4)	(157,4)	(206,5)
Produits financiers (Note 21 (b))	42,5	33,7	25,4
Gains (pertes) de change (Note 21 (a))	44,0	40,4	(32,3)
Perte sur extinction de dette (Note 15 (a))	0,0	(109,0)	0,0
Charges financières (nettes)	(65,9)	(192,3)	(213,4)
Quote-part du résultat des entreprises associées	2,0	0,8	1,3
Résultat avant impôts	597,6	338,1	193,6
Impôts sur les résultats (Note 22)	(175,0)	(82,9)	(89,8)
Résultat net de l'exercice	422,6	255,2	103,8
Résultat net revenant à :			
– Legrand	421,0	252,0	101,4
– Intérêts minoritaires	1,6	3,2	2,4
Résultat net par action (euros) (Notes 10 et 1 (s))*	1,584	1,019	0,534
Résultat net dilué par action (euros) (Notes 10 et 1 (s))*	1,573	1,009	0,527

Les Notes annexes des pages 7 à 66 font partie intégrante de ces états financiers.

*Le 24 février 2006, le nombre d'actions a été divisé par 4. De ce fait, le résultat net par action et le résultat net dilué par action ont été recalculés à fin décembre 2005.

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action publiés au 31 décembre 2005, avant division, étaient respectivement de 0,134 et 0,132 euro.

Bilan consolidé

	Legrand		
	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 1 (d))	221,1	178,9	133,2
Valeurs mobilières de placement (Note 9)	0,2	0,4	0,6
Créances impôt courant ou exigible	12,3	14,2	6,1
Créances clients et comptes rattachés (Notes 1 (e) et 7)	646,2	620,8	563,2
Autres créances (Note 8)	145,5	132,2	127,5
Stocks (Notes 1 (i) et 6)	624,4	560,1	474,5
Autres actifs financiers courants (Note 24)	11,8	22,2	33,4
Total Actifs courants	1.661,5	1.528,8	1.338,5
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles (Notes 1 (f) et 2)	1.784,3	1.840,0	1.861,3
Goodwills (Notes 1 (g) et 3)	1.815,9	1.633,2	1.780,0
Immobilisations corporelles (Notes 1 (h) et 4)	756,7	789,2	833,6
Participations dans les entreprises associées (Note 5)	14,0	10,5	9,5
Autres titres immobilisés (Note 5)	8,3	5,0	4,1
Impôts différés (Notes 1 (j) et 22)	64,3	124,6	61,5
Autres actifs non courants	4,6	4,8	4,6
Total Actifs non courants	4.448,1	4.407,3	4.554,6
Total Actif	6.109,6	5.936,1	5.893,1

Les Notes annexes des pages 7 à 66 font partie intégrante de ces états financiers.

Legrand			
	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
<i>(en millions d'euros)</i>			
PASSIF			
Passifs courants			
Emprunts courants (Note 18)	654,7	790,7	319,3
Dettes d'impôt courant ou exigible	39,6	32,7	22,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	474,0	454,4	377,0
Provisions et autres passifs courants (Note 19)	497,9	436,8	406,9
Autres passifs financiers courants (Note 24)	86,9	66,6	59,9
Total Passifs courants	1.753,1	1.781,2	1.185,4
Passifs non courants			
Impôts différés (Notes 1 (j) et 22)	654,9	663,9	720,3
Provisions et autres passifs non courants (Note 16)	81,0	109,8	134,0
Avantages du personnel (Notes 1(q) et 17)	125,1	147,6	139,7
Emprunts non courants (Note 15)	1.364,4	1.055,5	1.803,3
Titres subordonnés à durée indéterminée (Note 13)	0,0	9,5	28,5
Emprunt entre parties liées (Note 14)	0,0	0,0	1.334,8
Total Passifs non courants	2.225,4	1.986,3	4.160,6
Capitaux propres			
Capital social (Note 10)	1.083,9	1.078,8	759,4
Réserves (Note 12 (a))	1.238,4	1.217,6	(157,1)
Réserves de conversion (Note 12 (b))	(194,0)	(136,6)	(64,3)
Capitaux propres revenant au Groupe	2.128,3	2.159,8	538,0
Intérêts minoritaires	2,8	8,8	9,1
Total Capitaux propres	2.131,1	2.168,6	547,1
Total Passif	6.109,6	5.936,1	5.893,1

Les Notes annexes des pages 7 à 66 font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Legrand		
	Période de 12 mois		
	close le 31 décembre		
	2007	2006	2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Résultat net de l'exercice	422,6	255,2	103,8
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
– Amortissement des immobilisations corporelles (Note 20 (a))	131,5	142,0	144,0
– Amortissement des immobilisations incorporelles (Note 20 (a))	76,2	98,0	111,0
– Amortissement des frais de développement (Note 20 (a))	8,2	3,4	0,4
– Amortissement des charges financières	1,4	2,1	3,2
– Perte sur extinction de dette	0,0	109,0	0,0
– Variation des impôts différés	46,1	(14,5)	12,9
– Variation des autres actifs et passifs non courants	(5,8)	0,2	16,4
– Quote-part du résultat des entreprises associées	(2,0)	(0,8)	(1,3)
– Perte (gain) de change	(4,0)	(0,9)	18,1
– Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	6,9	26,1	25,3
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	(12,9)	(1,1)	7,1
(Plus-values) moins-values sur cessions de placements	(0,2)	0,0	0,1
Variation des autres actifs et passifs opérationnels :			
– Stocks	(32,6)	(74,5)	(6,6)
– Créances clients et comptes rattachés	(13,5)	(38,4)	(5,2)
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18,3	62,4	33,9
– Autres actifs et passifs opérationnels	45,3	13,3	(12,6)
Flux de trésorerie issus des opérations courantes	685,5	581,5	450,5
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	38,8	27,5	10,9
Investissements	(149,4)	(130,8)	(112,0)
Frais de développement capitalisés	(22,0)	(22,1)	(21,5)
Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	(0,4)	(0,5)	0,0
Trésorerie provenant de cessions de valeurs mobilières de placement	0,1	0,1	0,3
Acquisition de valeurs mobilières de placement	0,0	0,0	40,2
Acquisition de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) (Note 3)	(265,1)	(85,9)	(399,8)
Investissements en participations non consolidées	(5,2)	(2,0)	0,0
Flux de trésorerie générés par les investissements	(403,2)	(213,7)	(481,9)
– Augmentation de capital (Note 10)	5,1	866,2	0,0
– Rachat d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)	(280,8)	0,0	0,0
– Dividendes payés par Legrand	(133,1)	(110,6)	0,0
– Dividendes payés par des filiales de Legrand	(3,0)	(3,2)	(1,2)
– Amortissement des TSDI	(9,5)	(19,0)	(40,5)
– Nouveaux emprunts & utilisation de lignes de crédit	418,3	2.255,8	179,2
– Remboursement d'emprunts	(124,5)	(3.444,9)	0,0
– Frais d'émission de la dette	(0,5)	(6,1)	0,0
– Perte sur extinction de dette	0,0	(109,0)	0,0
– Augmentation (diminution) des concours bancaires courants	(106,2)	258,5	(49,7)
Flux de trésorerie issus des opérations financières	(234,2)	(312,3)	87,8
Effet net des conversions sur la trésorerie	(5,9)	(9,8)	8,5
Variation nette de la trésorerie	42,2	45,7	64,9
Trésorerie en début d'exercice	178,9	133,2	68,3
Trésorerie à la clôture de l'exercice	221,1	178,9	133,2
Détail de certains éléments issus des opérations courantes			
– intérêts payés au cours de l'exercice	102,0	122,1	150,7
– impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	109,5	86,3	57,8

Les Notes annexes des pages 7 à 66 font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau de l'évolution des capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	Capitaux propres revenant à Legrand				Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Réserves	Réserves de conversion	TOTAL		
Au 31 décembre 2005	759,4	(157,1)	(64,3)	538,0	9,1	547,1
Résultat net de la période		252,0		252,0	3,2	255,2
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(7,6)	(72,3)	(79,9)	(0,3)	(80,2)
Produits (charges) nets comptabilisés de la période		244,4	(72,3)	172,1	2,9	175,0
Dividendes versés		(110,6)		(110,6)	(3,2)	(113,8)
Augmentation de capital (Note 10)	319,4	1.257,7		1.577,1		1.577,1
Frais liés à l'introduction en bourse		(21,8)		(21,8)		(21,8)
Options de souscription d'actions		5,0		5,0		5,0
Au 31 décembre 2006	1.078,8	1.217,6	(136,6)	2.159,8	8,8	2.168,6
Résultat net de la période		421,0		421,0	1,6	422,6
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		6,7	(57,4)	(50,7)		(50,7)
Produits (charges) nets comptabilisés de la période		427,7	(57,4)	370,3	1,6	371,9
Dividendes versés		(133,1)		(133,1)	(3,0)	(136,1)
Augmentation de capital (Note 10)	5,1			5,1		5,1
Rachat d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		(280,8)		(280,8)		(280,8)
Rachat des minoritaires				0,0	(4,6)	(4,6)
Options de souscription d'actions		7,0		7,0		7,0
Au 31 décembre 2007	1.083,9	1.238,4	(194,0)	2.128,3	2,8	2.131,1

Détail des produits (charges) nets comptabilisés de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Résultat net de la période	422,6	255,2	103,8
Ecart actuariels (Notes 1, 1 (q) et 17)	9,7	(12,3)	-
Impôts différés sur écarts actuariels	(3,0)	4,7	-
Réserves de conversion (Note 12 (b))	(57,4)	(72,6)	80,8
Total	371,9	175,0	184,6

Les Notes annexes des pages 7 à 66 font partie intégrante de ces états financiers.

SOMMAIRE DETAILLE

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	Pages
Informations générales	8
Liste des sociétés consolidées	8
Note 1 - Principes comptables	12
Note 2 - Immobilisations incorporelles (Note 1 (f))	25
Note 3 - Goodwills (Note 1 (g))	26
Note 4 - Immobilisations corporelles (Note 1 (h))	29
Note 5 - Participations dans les entreprises associées et autres titres immobilisés	33
Note 6 - Stocks (Note 1 (i))	33
Note 7 - Créances clients et comptes rattachés (Note 1 (e))	34
Note 8 - Autres créances	34
Note 9 - Valeurs mobilières de placement	34
Note 10 - Capital social et résultat net par action	35
Note 11 - Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions gratuites, participation et intéressement des salariés aux bénéficiés	38
Note 12 - Réserves et réserves de conversion	42
Note 13 - Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	42
Note 14 - Emprunt entre parties liées	43
Note 15 - Emprunts non courants	43
Note 16 - Provisions et autres passifs non courants	47
Note 17 - Avantages du personnel (Note 1 (q))	47
Note 18 - Emprunts courants	51
Note 19 - Provisions et autres passifs courants	51
Note 20 - Analyse de certains frais	51
Note 21 - Coûts financiers	52
Note 22 - Impôts sur les résultats	53
Note 23 - Engagements	55
Note 24 - Instruments dérivés financiers et gestion des risques financiers	56
Note 25 - Informations relatives aux parties liées	61
Note 26 - Informations par segments géographiques (Note 1 (r))	62
Note 27 - Informations trimestrielles – non auditées	63
Note 28 – Événements postérieurs à la clôture	66

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Informations générales

Legrand (ex Legrand Holding SA) (la Société) et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») est l'un des principaux spécialistes mondiaux de la fabrication de produits et systèmes pour installations électriques basse tension et réseaux d'information utilisés dans les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans plus de 70 pays et vend ses produits sur près de 180 marchés nationaux. Ses principaux marchés sont la France, l'Italie et les États-Unis, qui ont généré environ 57 % de son chiffre d'affaires net en 2007 (61% en 2006 et 64% en 2005).

La Société est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 87000 Limoges (France).

Dans le cadre de son introduction en bourse, Legrand a enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers un document de base sous le numéro I.06-009 le 21 février 2006. Le 22 mars 2006, l'Autorité des marchés financiers a apposé son visa n°06.082 sur la note d'opération. Les premières négociations des actions Legrand ont débuté le 7 avril 2006 sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.

Le 23 avril 2007, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le document de référence au titre de l'exercice 2006 sous le numéro R.07.0038.

Les états financiers consolidés de Legrand ont été arrêtés le 6 février 2008 par le Conseil d'Administration.

Liste des sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et de 139 filiales qu'elle contrôle. La filiale d'exploitation consolidée la plus importante, Legrand France, est détenue à 100 % (Legrand France détient la totalité du capital de l'ensemble de ses filiales d'exploitation). Le Groupe consolide l'ensemble de ses filiales selon la méthode de l'intégration globale, à l'exception d'une société mise en équivalence (Alborz Electrical Industries en Iran).

La liste suivante indique les principales filiales de Legrand intégrées globalement au 31 décembre 2007:

Filiales françaises

Groupe Arnould
ICM Group
Inovac
Legrand France
Legrand SNC
Planet-Wattohm
Ura

Filiales étrangères

Anam Legrand	Corée du Sud
Bticino	Italie
Bticino de Mexico	Mexique
Bticino España	Espagne
Bufer Elektrik	Turquie
Electro Andina	Chili
GL Eletro-Eletronicos Ltda	Brésil
HPM Industries	Australie
Kontaktor	Russie
Legrand Polska	Pologne
Legrand	Allemagne
Legrand	Grèce
Legrand Electric	Royaume-Uni
Legrand Electrica	Portugal
Legrand Electricque	Belgique
Legrand España	Espagne
Legrand India	Inde
Legrand	Russie
Legrand	Australie
Luminex	Colombie
Ortronics	États-Unis
Pass & Seymour	États-Unis
Rocom	Hong Kong
TCL International Electrical	Chine
TCL Building Technology	Chine
TCL Wuxi	Chine
The Watt Stopper	États-Unis
The Wiremold Company	États-Unis
Van Geel Legrand	Pays-Bas
Vantage	États-Unis
Zucchini	Italie

Les principales évolutions du périmètre entre l'exercice 2006 et l'exercice 2007, concernent l'intégration d'Alpes Technologies, TCL Wuxi, Macse, Kontaktor, UStec et HPM Industries.

Ces acquisitions sont décrites ci-dessous :

Alpes Technologies

En décembre 2007, Legrand a conclu l'acquisition de 100% d'Alpes Technologies, un des leaders français des systèmes d'optimisation et de mesure de la qualité de l'énergie électrique pour les bâtiments tertiaires et industriels.

TCL Wuxi

En décembre 2007, Legrand a conclu l'acquisition de 100% de TCL Wuxi, spécialiste chinois des disjoncteurs modulaires et des disjoncteurs de puissance, destinés aux marchés résidentiel, commercial et industriel.

Macse

En octobre 2007, Legrand a conclu l'acquisition de 100% de l'activité de cheminement de câbles métallique de Macse, leader de ce secteur au Mexique.

Kontaktor

En septembre 2007, Legrand a conclu l'acquisition de 95% de Kontaktor, leader russe des disjoncteurs ouverts et des disjoncteurs boîtier moulé, basé à Oulianovsk au sud-est de Moscou.

UStec

En janvier 2007, Legrand a intégré par acquisition d'actifs 100% d'UStec, spécialiste des solutions globales pour la distribution des réseaux 'Voix Données Images' dans le logement, basé dans l'état de New York.

HPM Industries

En janvier 2007, Legrand a acquis 100% d'HPM, n°2 de l'appareillage électrique en Australie et en Nouvelle-Zélande, avec des implantations à Sydney, Melbourne et Auckland.

Le calendrier d'intégration des acquisitions réalisées depuis le 1^{er} janvier 2006 dans les comptes consolidés est le suivant :

2006	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Cemar		Au bilan uniquement	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Shidean		Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	12 mois de résultat
Vantage			Au bilan uniquement	Au bilan uniquement

2007	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Cemar	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Shidean	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Vantage	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
HPM Industries	2 mois de résultat	5 mois de résultat	8 mois de résultat	11 mois de résultat
UStec	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Kontaktor			Au bilan uniquement	Au bilan uniquement
Macse				Au bilan uniquement
Alpes				
Technologies				Au bilan uniquement
TCL Wuxi				Au bilan uniquement

Les entités consolidées pour la première fois en 2007, selon le tableau ci-dessus, ont contribué au chiffre d'affaires du Groupe pour 129 millions d'euros. Le résultat opérationnel généré par ces mêmes entités après impact lié à leur intégration a été, durant cette période, une perte de 3,9 millions d'euros.

1) Principes comptables

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis pour la période de douze mois close au 31 décembre 2007, conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2007. En outre, ils ne présentent pas de différence avec les normes IFRS telles que publiées par l'IASB.

Les nouvelles normes et interprétations mises en application par le Groupe depuis le 1^{er} janvier 2007 sont la norme IAS 1 portant sur les informations à fournir sur le capital (Note 10) et la norme IFRS 7 relative aux informations à fournir sur les instruments financiers (Note 24).

Les nouvelles normes et interprétations prises par l'IASB et relatives aux normes IFRS, d'application obligatoire au Groupe Legrand à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2008, sont exposées en Note 1v.

La présentation des états financiers aux normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables de la Société. Les domaines très complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en Note 1u.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Jusqu'au 31 décembre 2005, les gains et pertes actuariels, liés aux prestations de retraites et avantages postérieurs à l'emploi et découlant des ajustements aux situations réelles ainsi que des changements apportés aux hypothèses actuarielles, étaient comptabilisés en charges ou en produits. Au 1^{er} janvier 2006, le Groupe a changé de méthode pour retenir la méthode optionnelle qui consiste à comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres (IAS 19.93A s. révisée). Le Groupe, compte tenu du caractère non significatif de ce changement de politique comptable n'a pas jugé justifié de modifier le compte de résultat de 2005.

a) Base de présentation et d'acquisition de Legrand France

Avant le 10 décembre 2002, Legrand (ex Legrand Holding SA) n'avait pas d'activité significative. Cette Société a acquis 98 % des actions en circulation de Legrand France le 10 décembre 2002 et le capital résiduel, soit 2 %, le 2 octobre 2003, formant ainsi « le Groupe ».

Le prix d'achat total des actions de Legrand France, ainsi que les commissions et frais afférents (3.748,0 millions d'euros), ont été affectés en particulier aux marques et aux brevets.

b) Principes de Consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe, celui-ci dirigeant leurs politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les seules filiales exclues du périmètre de consolidation sont des filiales de création ou d'acquisition récente qui représentent, en cumul au titre de 2007, des actifs immobilisés totaux d'environ 6,6 millions d'euros et un chiffre d'affaires total inférieur à 18,0 millions d'euros.

Les sociétés mises en équivalence sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative mais sans en avoir le contrôle, une situation qui se produit généralement lorsque la participation représente entre 20 et 50 % des droits de vote. Ces participations sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence et sont initialement constatées au coût d'acquisition.

c) Conversion des opérations en devises

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie de présentation sur la base du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant du règlement de ces opérations et de la conversion aux taux de change à la clôture de l'exercice des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont constatés au compte de résultat sous la rubrique « gains (pertes) de change ».

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à la cession complète de ces sociétés.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à court terme et de tous les autres actifs financiers dont l'échéance initiale n'excède pas trois mois. Ces actifs financiers, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement ne sont pas considérées comme des disponibilités.

Les découverts bancaires sont considérés comme une activité de financement et sont inclus à ce titre dans les emprunts courants.

e) Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont constatés à leur juste valeur. Une provision pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée au vu de tout élément objectif indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus conformément aux conditions d'origine des créances clients et comptes rattachés.

f) Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les coûts liés aux principaux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles lorsqu'il est probable, compte tenu de la faisabilité technique, commerciale et technologique du projet, que celui-ci aura une issue positive, et que lesdits coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts de développement sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus, celle-ci n'excédant pas 10 ans.

Les autres frais de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les brevets font l'objet d'un amortissement accéléré, représentatif du rythme qui reflète l'usage économique de ces actifs.

Les marques qui ont une durée de vie définie sont amorties :

- sur 20 ans lorsque la Direction suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme mais qu'elle n'a pas l'intention de les remplacer à court terme et qu'elle estime que ces marques vont contribuer à la trésorerie du Groupe pendant au moins 20 ans ;
- sur 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par d'autres grandes marques du Groupe.

Les dotations aux amortissements relatives aux brevets sont comprises dans les frais de recherche et développement du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques qui ont une durée de vie indéfinie ne sont pas amorties et font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel, ou plus fréquemment dès lors qu'un événement ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable a subi une perte de valeur.

Les marques sont classées dans les actifs à durée de vie utile indéfinie lorsqu'elles sont en usage depuis plus de 10 ans et que, de l'avis de la Direction, elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment.

Les actifs amortis font l'objet d'un test de dépréciation dès lors que des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable serait supérieure à la valeur recouvrable. Une perte pour dépréciation est constatée à hauteur de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité.

g) Goodwills

Les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de dépréciation, chaque goodwill est alloué à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) qui représente le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi. Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des goodwills correspond aux pays.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT y compris le goodwill et leur valeur recouvrable, celle-ci étant la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité, conformément à la norme IAS 36, est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de trois à cinq ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation des données de la dernière année. Ces flux sont normalement issus des budgets les plus récents approuvés par le Groupe. Au-delà de cette période, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable pour les années ultérieures.

La juste valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Conformément à la norme IAS 36, une dépréciation comptabilisée ne peut jamais faire l'objet d'une reprise.

h) Immobilisations corporelles

Les terrains, les constructions, le matériel et l'outillage sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location financement, transférant au Groupe la majorité des risques et avantages liés à ces actifs, sont capitalisés sur la base de la valeur actualisée du loyer minimal et sont amortis sur la période la plus courte entre la location ou la durée d'utilité déterminée suivant les règles en vigueur dans le Groupe (cf ci-après).

Les actifs sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile respective ; les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Constructions légères	25 ans
Constructions traditionnelles.....	40 ans
Matériel industriel.....	8 à 10 ans
Outillage	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les actifs détenus en vue d'une cession sont comptabilisés sur la base du montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur moins les coûts de vente.

i) Stocks

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur réalisable nette, le coût d'acquisition étant principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). Le coût des produits finis et des en-cours comprend les matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production afférents (sur la base d'une capacité opérationnelle normale). Il exclut les coûts de financement. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

j) Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée et selon la méthode bilantielle. Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif, d'après les taux d'impôts adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale et si cette autorité fiscale le permet.

k) Constatation des produits

Les produits de cession de biens sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes ont été remplies : (i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acquéreur, (ii) il n'y a plus participation à la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif des biens cédés, (iii) le montant des produits peut être mesuré de manière fiable, (iv) le bénéfice d'avantages économiques liés à la transaction est probable, (v) les coûts encourus ou devant être encourus au titre de la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Pour le Groupe, ce principe se traduit par la constatation des produits lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client soit, généralement, à l'expédition.

Par ailleurs, le Groupe propose certaines promotions à ses clients, consistant principalement en ristournes sur volumes et en remises pour paiement rapide. Les ristournes sur volumes portent généralement sur des contrats couvrant des périodes de trois, six et douze mois, mais rarement supérieures à un an. Étant donné que les informations historiques permettent de raisonnablement estimer les volumes d'achats futurs des clients, le Groupe impute chaque mois les ristournes estimées aux transactions sous-jacentes conduisant à l'application de ces ristournes. Ces ristournes et remises sont généralement déduites des créances dues par les clients et viennent en diminution du chiffre d'affaires.

l) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts à court terme, des créances clients, des dettes fournisseurs, des charges à payer et des emprunts courants est proche de leur juste valeur en raison de l'échéance courte de ces instruments. En ce qui concerne les placements à court terme, qui se composent de valeurs mobilières de placement, la juste valeur est déterminée en fonction du prix du marché de ces titres. La juste valeur des emprunts non courants est basée sur les taux d'intérêt actuellement pratiqués pour les émissions de dettes assorties de conditions et d'échéances comparables. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est le montant estimatif que la contrepartie recevrait ou paierait pour résilier le contrat ; elle est égale à la valeur actuelle des futurs cash-flows estimatifs.

m) Instruments dérivés financiers et sur matières premières

La politique du Groupe est de s'abstenir de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers ; les opérations conclues sur ce type d'instruments sont donc exclusivement dédiées à la gestion et à la couverture des risques de change ou de taux, et de fluctuation des cours des matières premières. Le Groupe conclut de ce fait périodiquement des contrats de type swaps, caps, options et contrats à terme, en fonction de la nature des risques à couvrir.

Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de la conclusion du contrat, celle-ci étant ensuite réévaluée régulièrement. Le mode de comptabilisation des pertes ou gains qui en résultent diffère selon que le dérivé est ou n'est pas désigné comme un instrument de couverture et dépend, s'il s'agit d'une couverture, de la nature de l'élément couvert.

Bien qu'étant en position de couverture économique des risques, le Groupe a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture tel que définie par l'IAS 39 et a opté pour la comptabilisation de tous les instruments dérivés mis en place à leur juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant constatées au compte de résultat en charges ou produits financiers pour la couverture des taux d'intérêts, en gains (pertes) de change pour la couverture des opérations en devises et en résultat opérationnel pour la couverture des matières premières.

La juste valeur des divers instruments dérivés utilisés aux fins de couverture est indiquée à la Note 24.

n) Responsabilités environnementales et responsabilités produits

Conformément à la norme IAS 37, le Groupe comptabilise les pertes et les passifs relatifs aux responsabilités environnementales et à la responsabilité produits. Par conséquent, le Groupe constate une perte dès lors qu'il dispose d'informations indiquant qu'une perte est probable et raisonnablement estimable. Lorsqu'une perte n'est ni probable ni raisonnablement estimable tout en restant possible, le Groupe fait état de ce passif éventuel dans les Notes annexes à ses états financiers consolidés.

En ce qui concerne les passifs environnementaux, le Groupe estime les pertes au cas par cas et réalise la meilleure estimation possible à partir des informations dont il dispose.

En ce qui concerne la responsabilité produits, le Groupe estime les pertes sur la base des faits et circonstances actuels, de l'expérience acquise dans des affaires similaires, du nombre de plaintes et du coût anticipé de la gestion, des frais d'avocat et, dans certains cas, des montants à verser au titre du règlement de ces affaires.

Dans le cadre de l'application de l'interprétation IFRIC 6 – Passifs résultant de la participation à un marché spécifique – déchets d'équipements électriques et électroniques, le Groupe s'assure de la gestion des déchets au titre de la Directive de l'Union Européenne sur les déchets d'équipements électriques et électroniques, soit en cotisant à un éco-organisme, soit en mandatant l'utilisateur final, lesquels sont alors chargés de la collecte. Les charges relatives à ces opérations sont comptabilisées au fur et à mesure des services rendus.

o) Paiements fondés sur des actions

Le Groupe gère des régimes de rémunération fondés sur des actions, réglés en instruments de capitaux propres.

Lors de l'octroi d'options, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation. Cette juste valeur est constatée de façon linéaire en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, seuls les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en résultat.

p) Transferts et utilisation des actifs financiers

Conformément à la norme IAS 39, le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsqu'il n'attend plus de flux de trésorerie futurs de ceux-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont attachés.

q) Avantages du personnel

(a) Obligations au titre des prestations de retraite

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues.

Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération.

Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan, ajustée des coûts des services passés non reconnus et diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés sont comptabilisés en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Jusqu'au 31 décembre 2005, les gains et pertes actuariels découlant des ajustements aux situations réelles ainsi que des changements apportés aux hypothèses actuarielles étaient comptabilisés en charges ou en produits.

Au 1^{er} janvier 2006, le Groupe a changé de méthode pour retenir la méthode optionnelle qui consiste à comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres (IAS 19.93A s. révisée).

Au 31 décembre 2005, l'application de cette possibilité aurait amélioré le résultat opérationnel de 6,6 millions d'euros et le résultat net de 4,7 millions d'euros. Le Groupe, compte tenu du caractère non significatif de ce changement de politique comptable n'a pas jugé justifié de modifier le compte de résultat de 2005.

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés chaque année en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

(b) Autres obligations au titre de prestations postérieures à l'emploi

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans la société et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal.

Le coût de ces avantages est déterminé par calcul actuariel et comptabilisé en résultat sur la durée de service des salariés.

(c) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi sont dues lorsque le contrat de travail est résilié avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un salarié accepte un licenciement volontaire en contrepartie de ces indemnités. Le Groupe comptabilise ces prestations lorsqu'il est manifestement engagé à mettre fin à l'emploi de ses salariés en exercice selon un plan officiel détaillé sans possibilité de retrait ou à verser des prestations de cessation d'emploi dans le cadre d'une offre destinée à encourager les départs volontaires. Les prestations à payer plus de 12 mois après la date du bilan sont actualisées.

r) Informations sectorielles

La gestion du Groupe est basée sur une organisation par pays regroupés en segments géographiques pour les besoins du reporting consolidé. Ces segments géographiques correspondent aux régions d'origine de facturation et sont la France, l'Italie, les autres pays d'Europe, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada, et le Reste du Monde.

s) Résultat net par action et résultat net dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action pour une période est calculé en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

t) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont incorporés dans le coût de cet actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu.

Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

u) Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

(a) Dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie utile indéfinie, conformément aux principes comptables énoncés aux Notes 1.f et 1.g. Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie utile est définie sont amorties sur leur durée de vie utile et font également l'objet de tests de dépréciation périodiques quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

L'appréciation de l'existence d'indicateurs de dépréciation repose sur des facteurs juridiques, sur les conditions de marché et sur la performance opérationnelle des activités acquises. Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence d'indicateurs de dépréciation et à la perte de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

La comptabilisation des goodwill et autres actifs incorporels fait appel au jugement de la Direction sur plusieurs points décisifs, notamment pour :

- déterminer les actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie et ne doivent donc pas être amortis ;
- repérer les événements ou changements de situation pouvant indiquer qu'il y a eu dépréciation ;
- affecter les goodwill aux unités génératrices de trésorerie ;
- calculer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation annuels des goodwill ;
- estimer les futurs flux de trésorerie actualisés pour les tests périodiques de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée indéfinie ; et
- déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée indéfinie aux fins des tests de dépréciation annuels.

La valeur recouvrable de l'actif concerné correspond à sa valeur sur un marché actif ou, à défaut, à la valeur actuelle des flux de trésorerie provenant des opérations courantes diminuée des investissements. Le calcul de la valeur recouvrable repose sur un nombre d'hypothèses et d'estimations. Une autre estimation faisant appel à des hypothèses différentes, tout en restant raisonnables, pourrait aboutir à de tout autres résultats.

Au 31 décembre 2007, le Groupe a appliqué les tests de dépréciation spécifiés par la norme IAS 36 à tous les actifs incorporels non amortis, et a retenu pour se faire les hypothèses et paramètres spécifiés en Note 3.

(b) Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer l'impôt sur les bénéfices dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des actifs existants car il est probable qu'il ne pourra pas utiliser une partie de l'actif d'impôt différé avant son expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur ses estimations du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel l'actif d'impôt différé sera recouvrable. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations ou si le Groupe révisé ultérieurement ces estimations, il pourra être amené à ajuster la valeur de l'actif reconnue à la clôture.

(c) Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimation comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les stocks options, les provisions pour garantie, les frais de développement capitalisés.

v) **Nouvelles prises de position relatives aux normes IFRS**

A la date de clôture des comptes consolidés, les normes et interprétations suivantes non encore applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2007 ont été publiées par l'IASB.

(a) Normes et interprétations d'application optionnelle au 1^{er} janvier 2007 et déjà approuvées par l'Union Européenne :

IFRS 8 – Information sectorielle

En novembre 2006, l'IASB a publié la norme IFRS 8 – Information sectorielle. Cette norme remplace la norme IAS 14 en alignant l'information sectorielle sur les dispositions de la norme américaine FAS131. L'information sectorielle devra désormais être établie selon une approche fondée sur les données internes de gestion de l'entreprise par opposition à l'approche de la norme actuelle fondée sur les risques et la rentabilité des secteurs.

Cette norme entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

IFRIC 11 – Actions propres et transactions intra - groupe

En novembre 2006, l'IFRIC a publié l'interprétation IFRIC 11 relative aux transactions intragroupe et transactions faisant intervenir des actions propres. Cette interprétation permet, en fonction des cas, la qualification des transactions de paiements fondés sur des actions réglées par remise d'actions propres soit en transactions réglées en instruments de capitaux propres soit en transactions réglées en trésorerie. Cette interprétation indique également le traitement, dans les états financiers individuels ou séparés de chaque entité d'un groupe qui reçoit les services des bénéficiaires du plan, des transactions de paiements fondés sur des actions qui font intervenir deux ou plusieurs entités d'un groupe (société mère ou autre entité du même groupe).

Cette interprétation entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2007.

(b) Normes et interprétations approuvées par l'IASB et l'IFRIC mais pas par l'Union Européenne :

IAS 23 – Coûts d'emprunt

En mars 2007, l'IASB a amendé la norme IAS 23 – Coûts d'emprunt confirmant ainsi l'obligation d'incorporation des coûts d'emprunt au coût des actifs qualifiés, et supprimant donc l'option pour une comptabilisation immédiate en charges de ces coûts (conformité avec la norme américaine FAS 34).

Cette norme entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, une application anticipée étant autorisée.

IFRIC 12 – Concessions de services

En novembre 2006, l'IFRIC a publié l'interprétation IFRIC 12 relative aux contrats de concessions de services. Cette interprétation précise la comptabilisation, par le concessionnaire, opérateur privé, de ses obligations et des droits acquis du fait d'un contrat de concessions de services auprès du concédant, organisme public, ce dernier gardant le contrôle des actifs objets du contrat.

Cette interprétation entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008.

IFRIC 13 – Programmes de fidélisation clients

En juin 2007, l'IFRIC a publié l'interprétation IFRIC 13 relative aux programmes de fidélisation clients. Cette interprétation indique que les avantages accordés sont considérés comme un élément distinct d'une vente à éléments multiples et une partie du prix de vente initiale doit être allouée aux avantages et différée (comptabilisation d'un produit différé).

Cette interprétation entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008.

IFRC 14 – Limite des avantages économiques liés au sous-financement d'un régime, obligations de financement minimum et leur interprétation

En juillet 2007, l'IFRIC a publié l'interprétation IFRIC 14 relative à la détermination des avantages économiques liés au sur-financement d'un régime, aux obligations de financement minimum et à leur interaction. Cette interprétation fournit des indications sur la manière d'apprécier l'actif 'disponible', au travers de remboursements ou de réductions de cotisations futures, qui peut être comptabilisé au titre d'un excédent de régime selon IAS 19.

Elle fournit également des précisions sur la manière dont l'actif ou le passif au titre des avantages post-emploi ou des autres avantages à long terme peuvent être affectés en cas d'obligation légale ou contractuelle de financement minimum.

Cette interprétation entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008.

Le Groupe a commencé à examiner ces interprétations afin de déterminer les modifications qu'elles pourraient entraîner dans les informations communiquées.

2) Immobilisations incorporelles (Note 1 (f))

Les immobilisations incorporelles nettes s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Marques à durée indéfinie	1.511,0	1.523,1	1.502,6
Marques à durée définie	54,3	49,7	48,8
Brevets	102,7	161,4	244,6
Autres actifs incorporels	116,3	105,8	65,3
	1.784,3	1.840,0	1.861,3

Les marques s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Au début de la période	1.593,0	1.567,1	1.536,6
- Acquisitions	12,2	41,8	12,1
- Cessions	0,0	0,0	0,0
- Effet de conversion	(14,8)	(15,9)	18,4
	1.590,4	1.593,0	1.567,1
Amortissements cumulés	(25,1)	(20,2)	(15,7)
A la fin de la période	1.565,3	1.572,8	1.551,4

Les brevets s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Au début de la période	576,0	582,2	574,4
- Acquisitions	0,0	0,0	0,0
- Cessions	0,0	0,0	0,0
- Effet de conversion	(5,7)	(6,2)	7,8
	570,3	576,0	582,2
Amortissements cumulés	(467,6)	(414,6)	(337,6)
A la fin de la période	102,7	161,4	244,6

Pour l'exercice 2007, les dotations aux amortissements relatives aux actifs incorporels (y compris les frais de développement capitalisés) s'élèvent à 84,4 millions d'euros (101,4 millions d'euros pour l'exercice 2006 ; 111,4 millions d'euros pour l'exercice 2005) incluant les amortissements des marques et brevets qui s'analysent comme suit :

	Brevets	Marques	Total
	<i>(en millions d'euros)</i>		
France	30,8	1,9	32,7
Italie	15,4	0,0	15,4
Autres pays d'Europe	4,2	0,3	4,5
USA/Canada	5,2	1,9	7,1
Reste du monde	1,8	1,8	3,6
	57,4	5,9	63,3

Les dotations prévisionnelles aux amortissements des brevets et des marques sur les cinq prochains exercices sont les suivantes :

	Brevets	Marques	Total
	<i>(en millions d'euros)</i>		
2008	46,0	5,8	51,8
2009	28,7	5,1	33,8
2010	17,2	5,0	22,2
2011	11,5	4,5	16,0
2012	0,0	1,9	1,9

Les autres actifs incorporels s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Frais de développement capitalisés	70,5	56,9	38,2
Logiciels	15,9	14,0	11,6
Autres	29,9	34,9	15,5
	116,3	105,8	65,3

3) Goodwills (Note 1 (g))

Les goodwills s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
France	606,5	589,1	613,2
Italie	307,6	307,6	378,9
Autres pays d'Europe	213,3	137,7	137,6
USA/Canada	285,1	311,2	308,8
Reste du monde	403,4	287,6	341,5
	1.815,9	1.633,2	1.780,0

L'affectation géographique des goodwills s'appuie sur la valeur de la société acquise déterminée à la date de la transaction et sur les synergies avec les sociétés existantes.

Dans les zones 'Autres pays d'Europe' et 'Reste du monde' aucun goodwill alloué de façon définitive à une UGT (unité génératrice de trésorerie) n'est supérieur à 10% du total.

Les variations des goodwills s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2005
Au début de la période	1.633,2	1.780,0	1.335,1
- Acquisitions	197,2	58,1	392,0
- Ajustements	22,2	(156,3)	0,0
- Effet de conversion	(36,7)	(48,6)	52,9
A la fin de la période	1.815,9	1.633,2	1.780,0

Les ajustements de goodwill incluent en 2006 le reversement d'un passif d'impôt différé qui avait été reconnu en contrepartie du goodwill dans les comptes d'une filiale italienne lors de l'acquisition de Legrand en 2002.

Aux fins de tests de dépréciation, un goodwill a été attribué aux divers pays, regroupant les filiales correspondant au niveau le plus bas d'unités génératrices de trésorerie.

Ces pays, auxquels un goodwill a été attribué, font l'objet de tests de dépréciation chaque année et dans le cas où des événements ou circonstances particulières pourraient entraîner une perte de valeur. Une comparaison est faite entre la valeur comptable des groupes d'actifs correspondants, y compris le goodwill, et la valeur d'utilité des filiales du pays.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus des filiales concernées. En 2005 et 2006, cette valeur d'utilité a été actualisée avec des taux après impôt appliqués à des flux de trésorerie futurs attendus après impôt. En 2007, en conformité avec la norme IAS 36, l'actualisation de la valeur d'utilité a été calculée avec des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie futurs attendus avant impôt. Ces deux méthodes donnent une valeur d'utilité équivalente.

Pour la période close au 31 décembre 2007, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie	Valeur d'utilité	
				Taux d'actuali- sation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		606,5	849,3	12,5%	2%
Italie		307,6	414,3	13%	2%
Autres pays d'Europe	Valeur d'utilité	213,3	137,3	10 à 12,5%	2 à 5%
USA/Canada		285,1	103,0	13%	2 à 5%
Reste du monde		403,4	7,1	12,5 à 19%	2 à 5%
		1.815,9	1.511,0		

Pour la période close au 31 décembre 2006, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie	Valeur d'utilité	
				Taux d'actualisation (après impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		589,1	849,3	9%	2 à 3%
Italie		307,6	414,3	9%	2 à 3%
Autres pays d'Europe	Valeur d'utilité	137,7	137,3	9 à 11%	2 à 3%
USA/Canada		311,2	115,1	10%	2 à 3%
Reste du monde		287,6	7,1	9 à 14%	3 à 5%
		1.633,2	1.523,1		

Pour la période close au 31 décembre 2005, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie	Valeur d'utilité	
				Taux d'actualisation (après impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		613,2	815,3	8%	2 à 3%
Italie		378,9	414,3	8%	2 à 3%
Autres pays d'Europe	Valeur d'utilité	137,6	137,3	8 à 12%	2 à 3%
USA/Canada		308,8	128,6	8%	2 à 3%
Reste du monde		341,5	7,1	8 à 12%	2 à 5%
		1.780,0	1.502,6		

Pour les périodes closes le 31 décembre 2007, 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005, il n'existe pas d'identification de perte de valeur comptable des goodwill.

Les acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) se sont élevées à 265,1 millions d'euros au cours de l'exercice 2007, 85,9 millions d'euros au cours de l'exercice 2006 et 399,8 millions d'euros au cours de l'exercice 2005.

Allocation du prix d'acquisition :

	Période de 12 mois close le		
	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
- Marques	12,2	41,8	12,1
- Impôts différés sur Marques	(3,9)	(14,2)	(4,2)
- Autres immobilisations incorporelles	-	22,5	-
- Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	-	(7,4)	-
- Goodwill	197,2	58,1	392,0

L'allocation du prix d'acquisition des sociétés acquises dans les 12 derniers mois n'est pas définitive ; en conséquence, les goodwill qui y sont attachés peuvent être valorisés sur une base provisoire au 31 décembre de l'année d'acquisition et sont ajustés au cours de l'année suivante sur la base de l'allocation définitive.

4) Immobilisations corporelles (Note 1 (h))

a) Répartition des actifs corporels nets par zone géographique

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysent comme suit au 31 décembre 2007 :

	31 décembre 2007 <i>(en millions d'euros)</i>					
	France	Italie	Autres pays d'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	24,0	5,5	14,9	2,4	9,6	56,4
Constructions	124,2	83,6	43,0	20,0	18,7	289,5
Matériel et outillage	127,7	84,1	32,5	20,3	43,0	307,6
Immobilisations en cours et autres immobilisations	35,0	22,8	12,5	20,0	12,9	103,2
	310,9	196,0	102,9	62,7	84,2	756,7

Sur la totalité de ces immobilisations corporelles, un montant de 4,7 millions d'euros est disponible à la vente. Ces biens disponibles à la vente sont valorisés à la valeur la plus faible entre la valeur de marché et la valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysaient comme suit au 31 décembre 2006 :

31 décembre 2006 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Autres pays d'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	24,1	5,5	17,5	2,7	20,9	70,7
Constructions	131,5	86,1	44,0	21,0	26,2	308,8
Matériel et outillage	135,0	80,2	36,2	26,3	42,0	319,7
Immobilisations en cours et autres immobilisations	33,7	8,3	13,5	21,8	12,7	90,0
	324,3	180,1	111,2	71,8	101,8	789,2

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysaient comme suit au 31 décembre 2005 :

31 décembre 2005 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Autres pays d'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	24,0	5,5	20,0	3,0	19,4	71,9
Constructions	134,9	89,5	64,0	24,6	25,1	338,1
Matériel et outillage	137,1	84,0	37,7	30,6	36,1	325,5
Immobilisations en cours et autres immobilisations	34,7	6,3	16,6	29,0	11,5	98,1
	330,7	185,3	138,3	87,2	92,1	833,6

b) Analyse des variations des immobilisations corporelles

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2007 s'analysent comme suit :

31 décembre 2007 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Autres pays d'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	46,0	43,4	14,4	12,9	18,8	135,5
Cessions	(2,8)	(0,2)	(0,5)	(0,9)	(21,8)	(26,2)
Dotations aux amortissements	(54,7)	(27,0)	(18,3)	(14,6)	(16,9)	(131,5)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(1,9)	(0,3)	(2,2)	0,8	4,3	0,7
Effet de conversion	0,0	0,0	(1,7)	(7,3)	(2,0)	(11,0)
	(13,4)	15,9	(8,3)	(9,1)	(17,6)	(32,5)

31 décembre 2007

(en millions d'euros)

	Acquisitions	Transferts d'immobilisations en cours	Cessions	Dotations aux amortissements	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,0	0,5	(10,9)	(0,5)	(2,2)	(1,2)	(14,3)
Constructions	7,4	7,9	(10,0)	(22,0)	1,0	(3,6)	(19,3)
Matériel et outillage	53,9	34,7	(4,4)	(93,3)	0,3	(3,3)	(12,1)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	74,2	(43,1)	(0,9)	(15,7)	1,6	(2,9)	13,2
	135,5	0,0	(26,2)	(131,5)	0,7	(11,0)	(32,5)

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2006 s'analysaient comme suit :

31 décembre 2006

(en millions d'euros)

	France	Italie	Autres pays d'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	48,6	22,8	15,3	14,3	17,7	118,7
Cessions	(4,2)	(0,3)	(24,8)	(1,0)	(1,3)	(31,6)
Dotations aux amortissements	(57,8)	(27,7)	(19,2)	(20,3)	(17,0)	(142,0)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	7,0	0,0	1,4	0,5	17,2	26,1
Effet de conversion	0,0	0,0	0,2	(8,9)	(6,9)	(15,6)
	(6,4)	(5,2)	(27,1)	(15,4)	9,7	(44,4)

31 décembre 2006

(en millions d'euros)

	Acquisitions	Transferts d'immobilisations en cours	Cessions	Dotations aux amortissements	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,1	0,0	(2,6)	(1,1)	3,7	(1,3)	(1,2)
Constructions	4,5	12,5	(17,8)	(28,6)	4,6	(4,5)	(29,3)
Matériel et outillage	45,0	43,4	(9,9)	(95,1)	16,5	(5,7)	(5,8)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	69,1	(55,9)	(1,3)	(17,2)	1,3	(4,1)	(8,1)
	118,7	0,0	(31,6)	(142,0)	26,1	(15,6)	(44,4)

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2005 s'analysaient comme suit :

31 décembre 2005 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Autres pays d'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	38,2	21,5	15,1	15,4	13,0	103,2
Cessions	(2,3)	(0,9)	(6,5)	(7,0)	(1,0)	(17,7)
Dotations aux amortissements	(58,1)	(31,2)	(22,1)	(19,6)	(13,0)	(144,0)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(1,0)	33,1	8,6	0,4	7,3	48,4
Effet de conversion	0,0	0,0	1,2	12,0	14,5	27,7
	(23,2)	22,5	(3,7)	1,2	20,8	17,6

31 décembre 2005 (en millions d'euros)							
	Acquisitions	Transferts d'immobili- sations en cours	Cessions	Dotations aux amortisse- ments	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,0	0,1	(1,9)	(0,5)	1,3	3,2	2,2
Constructions	4,1	4,4	(6,1)	(23,0)	33,1	8,3	20,8
Matériel et outillage	43,2	24,9	(7,3)	(101,8)	6,9	10,5	(23,6)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	55,9	(29,4)	(2,4)	(18,7)	7,1	5,7	18,2
	103,2	0,0	(17,7)	(144,0)	48,4	27,7	17,6

c) Les immobilisations corporelles correspondant à des biens loués (location financement) capitalisés s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Terrains	3,8	3,8	3,9
Constructions	27,3	35,9	32,6
Matériel et outillage	36,2	38,7	38,1
	67,3	78,4	74,6
Amortissements cumulés	(40,3)	(44,3)	(41,2)
	27,0	34,1	33,4

d) Les obligations découlant de ces contrats de location financement sont enregistrées au bilan :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Emprunts non courants	19,2	9,3	16,1
Emprunts courants	4,5	6,9	8,9
	23,7	16,2	25,0

e) L'échéancier des loyers minimaux relatifs aux biens loués capitalisés (location financement) se présente comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2005
Moins d'un an	5,6	6,6	7,8
Un à deux ans	3,0	4,5	8,2
Deux à trois ans	2,6	1,7	4,3
Trois à quatre ans	2,5	1,5	1,5
Quatre à cinq ans	2,3	1,3	1,4
Au-delà de cinq ans	9,1	1,8	3,4
	25,1	17,4	26,6
Dont intérêts	(1,4)	(1,2)	(1,6)
Valeur actualisée des loyers futurs minimaux	23,7	16,2	25,0

5) Participations dans les entreprises associées et autres titres immobilisés

	31 décembre 2007	31 décembre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2005
Participations dans les entreprises associées	14,0	10,5	9,5

	31 décembre 2007	31 décembre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2005
Autres titres immobilisés	8,3	5,0	4,1

6) Stocks (Note 1 (i))

Les stocks s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2005
Matières premières, fournitures et emballages	222,5	199,3	171,7
Produits semi-finis	110,2	110,5	93,4
Produits finis	369,4	322,5	276,7
	702,1	632,3	541,8
Provisions pour dépréciation	(77,7)	(72,2)	(67,3)
	624,4	560,1	474,5

7) Créances clients et comptes rattachés (Note 1 (e))

Le Groupe réalise plus de 95 % de son chiffre d'affaires auprès de distributeurs de matériel électrique, dont les deux principaux représentent approximativement 26% du chiffre d'affaires net consolidé.

	31 décembre 2007	31 décembre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2005
Créances clients	568,5	559,7	513,4
Comptes rattachés	104,5	90,4	79,4
	673,0	650,1	592,8
Provisions pour dépréciation	(26,8)	(29,3)	(29,6)
	646,2	620,8	563,2

8) Autres créances

Les autres actifs circulants s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2005
Créance Personnel	3,7	4,1	4,8
Autres créances	47,8	33,0	36,4
Charges constatées d'avance	18,5	18,1	18,8
Autres taxes	75,5	77,0	67,5
	145,5	132,2	127,5

9) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à la valeur de marché, laquelle est très proche de la valeur nette comptable.

10) Capital social et résultat net par action

Le capital social au 31 décembre 2007 est de 1.083.902.956 euros représenté par 270.975.739 actions de 4 euros de nominal chacune.

Son évolution au cours des exercices 2006 et 2007 est la suivante :

		Nombre d'actions	Nominal en euros	Valeur du capital en euros	Prime d'émission en euros
Au 31/12/2005		759.350.900	1	759.350.900	
24/02/2006	Regroupement, augmentation de la valeur nominale et diminution du nombre d'actions	189.837.725	4	759.350.900	
11/04/2006	Augmentation capital par appel public à l'épargne	43.689.298	4	174.757.192	688.106.444
11/04/2006	Augmentation capital réservée à GP financière New Sub 1 SCS par compensation de créance	33.862.914	4	135.451.656	533.340.895
02/05/2006	Augmentation capital réservée aux salariés	2.303.439	4	9.213.756	36.279.164
Au 31/12/2006		269.693.376	4	1.078.773.504	1.257.726.503
Souscription d'actions du plan d'options 2003		1.282.363	4	5.129.452	
Au 31/12/2007		270.975.739	4	1.083.902.956	1.257.726.503

Il existe actuellement une seule catégorie d'actions constituée d'actions ordinaires. Depuis le 24 février 2006, la valeur nominale d'une action est de 4 euros.

Le 7 avril 2006, Legrand a été introduite en bourse sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Le prix de l'offre à prix ouvert et du placement global a été fixé à 19,75 euros par action. L'augmentation de capital par appel public à l'épargne représente un apport en numéraire de 862,9 millions d'euros.

L'augmentation de capital réservée aux salariés représente un apport en numéraire de 36,4 millions d'euros après décote de 20%. Le montant de la décote, soit 9,1 millions d'euros a été comptabilisé en autres charges opérationnelles au deuxième trimestre 2006.

La somme de ces deux augmentations de capital, sur lesquelles ont été imputés les frais liés à l'introduction en bourse de 33,1 millions d'euros, représente ainsi un apport total en numéraire de 866,2 millions d'euros à fin décembre 2006.

A l'issue de ces deux augmentations de capital, les principaux actionnaires du groupe, KKR et Wendel Investissement, détenaient chacun environ 30% du capital.

Dans le cadre du plan d'options de souscription d'action 2003 (Note 11), 1.282.363 actions ont été souscrites en 2007 représentant une augmentation de capital d'un montant de 5,1 millions d'euros.

a) Rachat d'actions et contrat de liquidité

Le 21 mars 2007, le Groupe a mis en œuvre un programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale des actionnaires du 24 février 2006. Ce programme, dont les objectifs et les modalités sont récapitulés dans le descriptif de rachat d'actions propres déposé auprès de l'AMF le 21 mars 2007, portait sur un montant maximum de 200,0 millions d'euros.

L'Assemblée générale du 15 mai 2007 a autorisé un nouveau programme de rachat d'actions dont le descriptif a été déposé auprès de l'AMF le 3 mai 2007. Ce programme porte sur un montant maximum de 650,0 millions d'euros. Il a débuté le 15 mai 2007 et prendra fin au plus tard le 15 novembre 2008.

Rachat d'actions

Au 31 décembre 2007, dans le cadre de ces programmes de rachat, 11.269.411 actions ont été rachetées pour une valeur de 278.331.428 euros, l'affectation de ces rachats se répartissant entre :

- la mise en œuvre de tout plan d'option d'achat d'actions pour 2.200.000 actions et pour une valeur de 54.750.339 euros,
- l'attribution d'actions à un FCPE dans le cadre de la participation aux résultats pour 80.000 actions et pour une valeur de 1.993.600 euros,
- l'annulation des titres rachetés pour 8.989.411 actions et une valeur de 221.587.489 euros.

Contrat de liquidité

Le 29 mai 2007, le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché Eurolist d'Euronext Paris et conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 15,0 millions d'euros ont été affectés au compte de liquidité en 2007. Au 31 décembre 2007, le Groupe détient 116.423 actions dans le cadre de ce contrat pour une valeur de 2.515.355 euros.

b) Résultat net par action

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Résultat net revenant à Legrand (en millions d'euros)	421,0	252,0	101,4
Actions ordinaires : - fin de période	270.975.739	269.693.376	189.837.725
- moyenne	265.729.265	247.218.622	189.837.725
Options et actions gratuites attribuées	3.459.034	2.606.529	2.682.829
Rachat d'actions propres et contrat de liquidité	(11.385.834)	-	-
Résultat net par action (euros) (Note 1(s)) ^(a)	1,584	1,019	0,534
Résultat net dilué par action (euros) (Note 1(s)) ^{(a) (b)}	1,573	1,009	0,527
Dividendes versés par action (euros)	0,500	0,410	0,000

^(a) Le 24 février 2006, le nombre d'actions a été divisé par 4. De ce fait, le résultat net par action et le résultat net dilué par action ont été recalculés à fin décembre 2005.

^(b) Les options attribuées par le plan d'option 2007 (1.610.563 options) ne sont pas prises en compte dans le calcul du résultat net dilué par action car le prix d'exercice de l'option est supérieur à la juste valeur de l'action au 31/12/2007.

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action publiés au 31 décembre 2005, avant division, étaient respectivement de 0,134 et 0,132 euro.

Dans le cadre de l'augmentation de capital intervenue lors de l'introduction en bourse au cours du second trimestre 2006, le Groupe a émis 79.855.651 actions qui ont été prises en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur l'exercice, conformément à IAS 33. Si l'émission de ces actions était intervenue le 1^{er} janvier 2006, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 0,934 euro et 0,925 euro.

D'une part, dans le cadre de la souscription du plan d'options 2003 intervenue en 2007 le Groupe a émis 1.282.363 actions, et d'autre part il a procédé au rachat de 11.385.834 actions, lesquelles ont été prises en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur l'exercice, conformément à IAS 33. Si l'émission et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2007, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 1,622 euros et 1,610 euros.

11) Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions gratuites, participation et intéressement des salariés aux bénéfices

a) Plans d'options sur actions 2003 – 2004 – 2005 de Legrand

La Société est dotée d'un plan d'options sur actions dans le cadre duquel des options peuvent être octroyées en vue d'acquérir un nombre déterminé d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice fixé à l'origine à 1,00 euro par action pour les options attribuées au cours des exercices 2003 et 2004 et à 1,40 euro par action pour les options attribuées en 2005. Lors de l'Assemblée Générale du 24 février 2006, les actionnaires ont décidé le regroupement des actions à raison de 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes et de porter le nominal de 1 à 4 euros par action. En conséquence, le prix de levée des options a été porté à 4 euros pour les options attribuées au cours des exercices 2003 et 2004 et à 5,60 euros pour les options attribuées en 2005. Les options non octroyées à la date de cotation de Legrand, soit 423.263 options, ne seront plus attribuées. Durant l'exercice 2007, 1.282.363 actions ont été exercées, le solde sera exerçable au cours des prochaines années en fonction des dates de levées prévues dans le plan.

Information sur les options de souscription	Plan 2003	Plan 2004	Plan 2005	Total
Date du Conseil d'Administration	5/06/2003	30/01/2004	7/02/2005	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	1.924.530	508.250	173.750	2.606.530
<i>dont nombre pouvant être souscrites par les mandataires sociaux</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Modalités d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • A hauteur de 2/3, 4 années après l'attribution et obligation de levée dans un délai de 60 jours ; • A hauteur de 1/3, 5 années après l'attribution et obligation de levée dans un délai de 60 jours. 			
Prix de souscription	4 euros	4 euros	5,60 euros	
Options souscrites durant l'exercice 2007	(1.282.363)	0	0	(1.282.363)
Options de souscription annulées durant l'exercice 2007	(496)			(496)
Options de souscription d'actions restantes au 31/12/2007	641.671	508.250	173.750	1.323.671

Au 31 décembre 2007, les options de souscription d'actions seront exerçables à hauteur de 980.504 options en 2008, 285.250 options en 2009 et 57.917 options en 2010.

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela représenterait une dilution de 0,5% du capital de la Société.

b) Plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat 2007 de Legrand

Plan d'actions gratuites

L'assemblée générale du 15 Mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à consentir en une ou plusieurs fois, à certains membres du personnel salarié ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des actions gratuites représentant un pourcentage maximum de 5% du capital social augmenté des actions qui seront émises à la suite de la levée des options.

Information sur le plan d'actions gratuites	Plan 2007
Date du Conseil d'Administration	15/05/2007
Nombre total d'actions gratuites attribuées	533.494
<i>dont nombre d'actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux</i>	<i>26.427</i>
Modalités d'attribution	A l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde
<i>Actions gratuites devenues disponibles durant l'exercice 2007</i>	<i>546</i>
Actions gratuites annulées durant l'exercice 2007	(8.695)
Actions gratuites au 31/12/2007	524.799

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces actions seraient attribuées définitivement, cela représenterait une dilution de 0,2% du capital de la Société.

Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions 2007

L'assemblée générale du 15 Mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à consentir en une ou plusieurs fois, à certains membres du personnel salarié ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société ou à l'achat d'actions de la Société représentant un pourcentage maximum de 5% du capital social augmenté des actions qui seront émises à la suite de la levée des options.

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions	Plan 2007
Date du Conseil d'Administration	15/05/2007
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1.638.137
<i>dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux</i>	<i>79.281</i>
Modalités d'exercice	A l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde
Prix de souscription ou d'achat	25,20 euros
<i>Options de souscription ou d'achat d'actions devenues disponibles durant l'exercice 2007</i>	<i>1.637</i>
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2007	(27.574)
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31/12/2007	1.610.563

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela représenterait une dilution de 0,6% du capital de la Société.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans (Notes 11 (a) et 11 (b)) et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 7,0 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

c) Plans d'options sur actions de Legrand France

Le 21 novembre 2000, Legrand France a mis en place un plan d'options de souscription d'actions au bénéfice de l'ensemble des salariés du Groupe en France remplissant les conditions d'ancienneté requises. Au terme de ce plan, les options, offertes à un prix défini par référence au cours de l'action constaté à la Bourse de Paris sur les 20

séances de bourse précédant la date d'attribution, pourront être exercées au cours des deux années qui suivront la période d'interdiction d'exercice de cinq ans.

Le 13 novembre 2001, Legrand France a mis en place un plan d'options de souscription d'actions au bénéfice de l'ensemble des salariés du Groupe en France remplissant les conditions d'ancienneté requises. Au terme de ce plan, les options, offertes à un prix défini par référence au cours de l'action constaté sur les 20 séances de bourse précédant la date d'attribution, pourront être exercées au cours des trois années qui suivront la période d'interdiction d'exercice de quatre ans.

Les détenteurs d'options accordées par Legrand France (autres que celles octroyées dans le cadre du plan de 2001) ont le droit d'échanger les actions ordinaires résultant de l'exercice de ces options contre des actions de Schneider Electric conformément à un engagement de Schneider Electric vis-à-vis des titulaires d'options, pris lors de son offre publique d'achat sur Legrand France.

Le 10 décembre 2002, la société Legrand et Schneider Electric ont conclu une option d'achat et de vente par laquelle Schneider Electric s'est engagé à vendre à Legrand, à la demande de Legrand, et Legrand s'est engagé à acheter, à la demande de Schneider Electric, la totalité des actions ordinaires de Legrand France détenues par Schneider Electric du fait de l'exercice de ces options. L'option d'achat peut être exercée par Legrand pendant 6 mois à compter de la date à laquelle Schneider Electric devient le propriétaire des actions Legrand France et l'option de vente peut être exercée par Schneider Electric après 6 mois et 15 jours à compter de la date à laquelle Schneider Electric devient le propriétaire des actions Legrand France, et dans tous les cas, au plus tard 12 mois après ladite date.

Les options qui bénéficient de l'engagement de liquidité de Schneider ont pu être exercées jusqu'en novembre 2007.

L'Assemblée générale des actionnaires de Legrand France a approuvé une distribution de réserves à hauteur de 375,0 millions d'euros en 2003 et de 675,0 millions d'euros au début de 2004. La valeur et le nombre des options ont été ajustés en conséquence.

Le Conseil d'Administration du 2 novembre 2005 a décidé de proposer une liquidité jusqu'au 19 mai 2006 sur les options 2001 aux salariés concernés du Groupe en cas d'introduction en bourse. Suite à cette introduction, la liquidité a été mise en œuvre au cours du deuxième trimestre 2006.

Nature des plans	souscription	
	2000	2001
Date d'attribution des options		
Nature des actions	ordinaires	ordinaires
Nombre de bénéficiaires	8.999	9.122
Options exerçables à compter du	11-2005	11-2005
Date limite d'exercice des options	11-2007	11-2008
Prix d'exercice des options (en euros) avant distribution des réserves	191,50	143,00
Prix d'exercice des options (en euros) après distribution des réserves	140,19	104,68
Nombre d'options attribuées	124.240	178.766
Options annulées	(18)	
Solde au 31 décembre 2002	124.222	178.766
Options émises dans le cadre de la distribution des réserves au 15 nov. 2003	16.218	21.353
Options exercées		
Options annulées	(372)	(372)
Solde au 31 décembre 2003	140.068	199.747
Options émises dans le cadre de la distribution des réserves au 30 mars 2004	38.002	52.996
Options exercées		
Options annulées	(9)	
Solde au 31 décembre 2004	178.061	252.743
Options exercées	(38.265)	
Options annulées	(95)	(95)
Solde au 31 décembre 2005	139.701	252.648
Options exercées	(64.247)	(244.704)
Options annulées	(240)	(465)
Solde au 31 décembre 2006	75.214	7.479
Options exercées	(66.740)	(9)
Options annulées	(8 474)	(36)
Solde au 31 décembre 2007	0.0	7.434

d) Participation et intéressement des salariés aux bénéfices

La législation en vigueur fait obligation aux sociétés françaises de verser à leurs salariés une participation aux fruits de l'expansion dès lors que le bénéfice après impôt atteint un certain niveau. Les sommes distribuées à ce titre sont généralement bloquées pendant cinq ans.

Indépendamment de cette obligation, certaines sociétés françaises et filiales étrangères du Groupe réservent à leurs salariés une quote-part de leur résultat, selon des formules d'intéressement négociées au niveau de chaque entreprise.

Une provision de 32,5 millions d'euros relative aux charges de participation et intéressement a été comptabilisée au titre de l'exercice 2007 (cette provision était de 31,7 millions d'euros pour l'exercice 2006 et 27,2 millions d'euros pour l'exercice 2005).

12) Réserves et réserves de conversion

a) Réserves

Les réserves consolidées non distribuées de Legrand et de ses filiales s'élèvent à 1.238,4 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Les réserves sociales de Legrand sont distribuables à hauteur de 1.804,8 millions d'euros à cette même date.

b) Réserves de conversion

Comme indiqué à la Note 1 (c), la réserve de conversion permet de constater les effets des fluctuations monétaires dans les états financiers des filiales à l'occasion de la conversion de ceux-ci en euros.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Dollar américain	(165,0)	(132,0)	(79,5)
Autres devises	(29,0)	(4,6)	15,2
	(194,0)	(136,6)	(64,3)

La ligne 'Autres devises' concerne principalement les monnaies de la zone Reste du monde et des autres pays d'Europe au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, les monnaies des autres pays d'Europe au 31 décembre 2005.

13) Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)

En décembre 1990 et mars 1992, Legrand France a émis au pair des titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) pour un montant nominal de respectivement 457,0 millions d'euros et 305,0 millions d'euros.

Ces deux émissions ont été entièrement amorties en février 2006 et mars 2007 respectivement.

L'amortissement de la valeur comptable résiduelle du TSDI enregistrée au bilan se présente comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
A moins d'un an	0,0	9,5	19,0
A plus d'un an	0,0	0,0	9,5
A plus de 2 ans	0,0	0,0	0,0
A plus de 3 ans	0,0	0,0	0,0
	0,0	9,5	28,5

Les émissions de TSDI ont donné lieu à un régime fiscal spécifique, dont les modalités d'application ont été précisées par la loi de finance rectificative 2005 votée au cours de l'automne 2005 par le parlement français.

Selon ces modalités, la totalité des intérêts prévus au contrat d'émission ne sont déductibles que dans la limite des intérêts payés au cours des 12 premières années sur la part du capital émis par le Groupe.

L'application pour le Groupe de ces modalités l'a conduit à réduire son report fiscal déficitaire de 110,0 millions d'euros en 2005 et de 62,5 millions d'euros au premier semestre 2007, sans impact sur les comptes de résultat du Groupe car faisant partie des pertes fiscales reportables non reconnues.

14) Emprunt entre parties liées

En février 2003, la Société a contracté un prêt d'actionnaire représenté par des obligations subordonnées d'un montant en principal de 1.156,0 millions d'euros souscrit par une filiale de la société mère du Groupe.

Au 31 décembre 2005, le montant du principal et des intérêts était de 1.334,8 millions d'euros.

Le 15 février 2006, la Société a remboursé 177,9 millions d'euros, financés par le Contrat de Crédit syndiqué 2006.

La Société a finalement remboursé 504,4 millions d'euros financés par le produit de l'Offre et de l'Offre Réservee aux Salariés réalisé au moment de son introduction en bourse en avril 2006, et converti en capital et prime d'émission le solde de 668,8 millions d'euros, en date du 11 avril 2006.

15) Emprunts non courants

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Prêt syndiqué	642,8	668,7	731,7
Obligations à haut rendement	0,0	0,0	574,3
Obligations Yankee	263,0	294,5	329,6
Emprunt bancaire	220,0	0,0	0,0
Autres emprunts	242,6	97,1	178,2
	1.368,4	1.060,3	1.813,8
Coûts d'émission de la dette	(4,0)	(4,8)	(10,5)
	1.364,4	1.055,5	1.803,3

Les emprunts non courants sont libellés dans les monnaies suivantes :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Euro	776,8	605,1	1.457,4
Dollar américain	505,5	418,0	355,0
Autres devises	86,1	37,2	1,4
	1.368,4	1.060,3	1.813,8

Ces emprunts sont remboursables :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
A plus d'un an	156,3	174,9	292,5
A plus de 2 ans	147,7	151,2	173,7
A plus de 3 ans	115,0	149,6	426,9
A plus de 4 ans	119,2	271,7	4,5
A plus de 5 ans	830,2	312,9	916,2
	1.368,4	1.060,3	1.813,8

Les taux d'intérêt moyens des emprunts (concernant les obligations Yankee à 8,5 %, il s'agit des taux d'intérêt après prise en compte des opérations de swap de taux d'intérêt) s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Prêt syndiqué	5,10%	3,86%	2,69%
Obligations à haut rendement	-	-	10,51%
Obligations Yankee	4,67%	4,68%	4,52%
Emprunt bancaire	4,99%	-	-
Autres emprunts	3,78%	3,15%	2,48%

A l'exception des obligations Yankee à 8,5 %, le Groupe considère que la valeur de marché des emprunts est proche de leur coût amorti au passif du bilan.

Ces emprunts sont garantis comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Actifs hypothéqués, nantis ou gagés	17,8	23,1	23,1
Garanties concédées à des banques	155,0	63,0	63,6
Actions Legrand France données en garantie au titre du prêt syndiqué	0,0	0,0	887,3
	172,8	86,1	974,0

a) Contrat de Crédit

Contrat de Crédit 2004

Au 31 décembre 2005, la Société était débitrice d'un montant de 887,3 millions d'euros au titre du contrat de prêt syndiqué de 1,4 milliard d'euros souscrit en décembre 2004 (le 'Contrat de Crédit 2004'). En janvier 2006, la Société a refinancé le Contrat de Crédit 2004 par un nouveau contrat de prêt syndiqué de 2,2 milliards d'euros.

Le remboursement du Contrat de Crédit 2004 a donné lieu à l'amortissement exceptionnel des frais d'émission d'emprunt de 10,5 millions d'euros, présenté sur la ligne 'Perte sur extinction de dette' du compte de résultat.

Contrat de Crédit 2006

La Société a conclu le 10 janvier 2006 avec cinq arrangeurs mandatés une nouvelle convention de crédit d'un montant de 2,2 milliards d'euros (le 'Contrat de Crédit 2006') afin de refinancer en totalité le Contrat de Crédit 2004 à concurrence de 1,4 milliard d'euros, le montant nominal total des obligations senior à haut rendement (High Yield) à concurrence de 574,2 millions d'euros auxquels s'ajoutent les intérêts courus et le coût de leur remboursement anticipé, d'un montant de 98,5 millions d'euros présenté sur la ligne 'Perte sur extinction de dette' du compte de résultat, ainsi que le remboursement partiel pour un montant de 177,9 millions d'euros de la partie du prêt d'actionnaire représenté par des obligations subordonnées correspondant au crédit vendeur consenti par Schneider lors de l'acquisition de Legrand France et rendu exigible par le remboursement des obligations à haut rendement (High Yield).

Lors de sa conclusion, le Contrat de Crédit 2006 se décomposait en une tranche A d'un montant de 700,0 millions d'euros constituant une facilité multidevises à terme amortissable semestriellement par tranches de 10% du nominal à partir du 10 janvier 2007 jusqu'au 10 juillet 2010 et une dernière échéance de 20% le 10 janvier 2011, une tranche B d'un montant de 1,2 milliard d'euros constituant une facilité multidevises renouvelable par tirages successifs et une tranche C d'un montant de 300,0 millions d'euros constituant une facilité multidevises dont le remboursement était conditionné à l'introduction en bourse. Les tranches A et B avaient à l'origine une échéance de cinq ans (chacune avec une option de renouvellement de deux fois un an) et la tranche C avait une échéance de 364 jours. La tranche C a été intégralement remboursée en avril 2006 suite à l'introduction en bourse de la Société.

Un premier amortissement de 10% du nominal de la tranche A a eu lieu en janvier 2007 et un deuxième amortissement de 7,78% en juillet 2007. En mars 2007 puis en novembre 2007, le Groupe a exercé son option d'extension de deux fois un an sur le Contrat, ainsi les amortissements semestriels de la tranche A seront de 6,22% du nominal d'origine à partir du 10 janvier 2008 jusqu'au 10 juillet 2012 et de 20% le 10 janvier 2013.

Au 31 décembre 2005, 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007, le calendrier suivant résume les paiements que le Groupe devra effectuer au titre du prêt syndiqué :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
A moins d'un an (en emprunts courants)	87,2	138,8	155,6
A plus d'un an	85,3	137,6	155,6
A plus de 2 ans	87,0	137,6	155,6
A plus de 3 ans	87,1	138,3	420,5
A plus de 4 ans	92,0	255,2	0,0
A plus de 5 ans	291,4	0,0	0,0
	730,0	807,5	887,3

Les prêts syndiqués successifs s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007		
	<i>(en millions d'euros)</i>	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	573,8	2013	Euribor + 0,25
Crédit revolver	156,2	2013	Euribor + 0,25

31 décembre			
2006			
	<i>(en millions d'euros)</i>	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	687,6	2011	Euribor + 0,35
Crédit revolver	119,9	2011	Euribor + 0,35

31 décembre			
2005			
	<i>(en millions d'euros)</i>	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	622,3	2009	Euribor + 0,55
Crédit revolver	265,0	2009	Euribor + 0,55

b) Obligations à haut rendement

En février 2003, la Société a émis un emprunt senior d'un montant de 350,0 millions de dollars portant intérêt au taux de 10,5% arrivant à échéance en 2013 et un emprunt senior d'un montant de 277,5 millions d'euros portant intérêt au taux de 11,0% arrivant à échéance au 15 février 2013. La Société a remboursé toutes les obligations senior à haut rendement le 15 février 2006 pour un montant global de 672,7 millions d'euros, incluant notamment la pénalité de remboursement de 98,5 millions d'euros, présentée sur la ligne 'Perte sur extinction de dette' du compte de résultat.

c) Obligations Yankee à 8,5%

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

Les obligations ne font l'objet d'aucun amortissement et ne peuvent être remboursées avant l'échéance, sauf en cas d'évolution de la législation qui obligerait à des paiements additionnels s'ajoutant au principal et aux intérêts. Si Legrand France n'était pas, pour des raisons légales, autorisée à payer ces suppléments, le remboursement anticipé des obligations deviendrait généralement obligatoire ; si la loi autorisait le paiement de ces suppléments, Legrand France pourrait, à son initiative, rembourser par anticipation l'intégralité – et l'intégralité seulement – des obligations. Chaque porteur d'obligations peut aussi, à sa demande, exiger de Legrand France le remboursement anticipé des titres qu'il détient en cas de changement hostile du contrôle de la Société.

Simultanément à l'émission des obligations, Legrand France a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt (voir Note 24b).

d) Emprunt bancaire

Le 21 mai 2007, le Groupe a contracté un emprunt pour un montant total de 220,0 millions d'euros auprès d'institutions financières françaises. Cet emprunt bancaire a été conclu pour une durée de 6 ans et 4 mois, soit à échéance du 21 septembre 2013. Ce prêt porte intérêt à taux variable Euribor 3 mois majoré de 0,45%.

e) Capacité d'emprunt supplémentaire minimum

Au 31 décembre 2007, le Groupe a la possibilité d'emprunter un montant additionnel de 1.043,8 millions d'euros au titre du prêt syndiqué (crédit revolving).

16) Provisions et autres passifs non courants

La variation des provisions et autres passifs non courants s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007 <i>(en millions d'euros)</i>
Au début de la période	109,8
Changements du périmètre de consolidation	5,1
Dotations	30,6
Reprises	(23,9)
Transferts aux passifs courants	(12,3)
Reclassements	(27,1)
Effet de conversion	(1,2)
	81,0

Au 31 décembre 2007, le total des provisions et autres passifs non courants comprend notamment des provisions pour litiges et contentieux (12,1 millions d'euros), des provisions pour restructurations (7,3 millions d'euros), la participation et intéressement (11,5 millions d'euros) et des provisions pour impôts (18,0 millions d'euros).

17) Avantages du personnel (Note 1 (q))

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Indemnités de départ à la retraite en France *	34,6	36,5	26,0
Indemnités de fin de contrat en Italie *	51,5	53,5	53,3
Autres indemnités et retraites complémentaires *	39,0	57,6	60,4
	125,1	147,6	139,7

* Ces postes représentent la part non courante des retraites et des prestations postérieures à l'emploi pour un montant de 125,1 millions d'euros au 31 décembre 2007 (147,6 millions d'euros au 31 décembre 2006, 139,7 millions d'euros au 31 décembre 2005). La part courante, de 7,4 millions d'euros 31 décembre 2007 (7,7 millions d'euros au 31 décembre 2006, 9,6 millions d'euros au 31 décembre 2005), est classée dans les dettes courantes. De ce fait, le montant total des engagements constatés au bilan s'élève à 132,5 millions d'euros 31 décembre 2007 (155,3 millions d'euros au 31 décembre 2006, 149,3 millions d'euros au 31 décembre 2005) ; il est analysé à la Note 17 (a), qui indique un engagement total de 263,9 millions d'euros 31 décembre 2007 (290,6 millions d'euros au 31 décembre 2006, 282,8 millions d'euros au 31 décembre 2005), diminué d'un actif total de 131,4 millions d'euros 31 décembre 2007 (135,1 millions d'euros au 31 décembre 2006, 133,5 millions d'euros au 31 décembre 2005).

a) Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, y compris les engagements courants et non courants, portant essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni, s'analyse comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005	31 décembre 2004	31 décembre 2003
<i>(en millions d'euros)</i>					
Evolution de l'engagement					
Engagement au début de la période	290,6	282,8	249,7	237,0	220,0
Acquisitions	0,0	0,2	3,4	0,0	0,0
Affectation des Goodwills	0,0	0,0	0,0	0,0	21,0
Coûts des services	16,8	18,2	17,7	17,5	22,4
Coût de l'actualisation financière	11,7	10,3	8,8	10,4	8,3
Prestations versées	(29,5)	(23,5)	(17,2)	(25,2)	(22,6)
Cotisations des salariés	0,0	0,4	0,6	0,4	0,0
Amendements aux régimes	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0
Pertes (gains) actuariels	(11,0)	13,0	6,6	6,9	4,8
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	(2,4)	(0,8)	0,0	1,7	0,0
Coûts des services passés	(0,1)	0,2	0,0	0,0	0,0
Effet de conversion	(14,5)	(10,2)	13,2	(5,3)	(16,9)
Autres	2,3	0,0	0,0	6,0	0,0
Total des engagements à la fin de la période (I)	263,9	290,6	282,8	249,7	237,0
Coûts des services passés non reconnus (II)	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Valeur des actifs					
Valeur des actifs au début de la période	135,1	133,5	109,9	110,8	108,0
Acquisitions	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0
Rendement attendu des actifs du régime	9,1	10,2	13,5	7,8	18,5
Cotisations patronales	15,6	8,2	8,2	9,7	5,6
Cotisations des participants	0,3	0,3	0,3	0,4	0,0
Prestations versées	(16,3)	(13,9)	(11,3)	(15,4)	(9,5)
Gains (pertes) actuariels	(1,3)	0,7	0,0	0,0	0,0
Effet de conversion	(11,1)	(3,9)	12,4	(3,4)	(11,8)
Valeur des actifs à la fin de la période (III)	131,4	135,1	133,5	109,9	110,8
Engagement constaté au bilan (I) - (II) - (III)	132,5	155,3	149,3	139,8	126,2
Passif courant	7,4	7,7	9,6	8,8	3,8
Passif non courant	125,1	147,6	139,7	131,0	122,4

Jusqu'à fin 2005, les gains et pertes actuariels découlant des changements apportés aux hypothèses actuarielles sont comptabilisés en charges ou en produits.

Au 1^{er} janvier 2006, le Groupe a changé de méthode pour retenir la méthode optionnelle qui consiste à comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres (IAS 19.93A s. révisée). Le Groupe, compte tenu du caractère non significatif de ce changement de politique comptable n'a pas jugé justifié de modifier le compte de résultat de 2005.

Les gains actuariels d'un montant de 9,7 millions d'euros ont ainsi été comptabilisés en capitaux propres au 31 décembre 2007 pour un montant après impôt de 6,7 millions d'euros.

L'impact sur le résultat opérationnel et consolidé s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2007	Exercice clos le 31 décembre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre 2005
Coûts des services / Droits nouveaux	(16,8)	(18,2)	(17,7)
Coûts des services / Droits annulés	0,0	0,0	0,0
Droits payés (nets des reprises sur provision)	0,0	0,0	0,0
Coûts financiers	(11,7)	(10,3)	(15,4)
Autres	2,5	0,2	(0,6)
Rendement attendu des actifs du régime	9,1	10,2	13,5
	(16,9)	(18,1)	(20,2)

Au 31 décembre 2007, l'allocation moyenne pondérée de l'actif des régimes de retraite s'analyse comme suit :

	France	États-Unis et Royaume-Uni <i>(en pourcentage)</i>	Total pondéré
Titres de capitaux propres	0,0	55,3	48,7
Titres de créance	0,0	33,6	29,6
Fonds de compagnies d'assurance	100,0	11,1	21,7
	100,0	100,0	100,0

b) Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

La provision constituée au bilan consolidé s'élève, pour la France, à 43,4 millions d'euros au 31 décembre 2007 (43,5 millions d'euros au 31 décembre 2006, 34,7 millions d'euros au 31 décembre 2005). Elle représente la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 58,5 millions d'euros au 31 décembre 2007 (64,0 millions d'euros au 31 décembre 2006, 57,3 millions d'euros au 31 décembre 2005) et la juste valeur de l'actif des plans, de 15,1 millions d'euros au 31 décembre 2007 (20,3 millions d'euros au 31 décembre 2006, 22,6 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Le calcul de ces engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. En France, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,0 %, un taux d'actualisation de 5,2% (4,5% et 3,0% respectivement en 2006 et 2005) et un rendement attendu de l'actif des plans de 4,0% (2,5% et 2,8% respectivement en 2006 et 2005). Par conséquent, la provision enregistrée au bilan consolidé représente la quote-part de l'engagement global restant à la charge du Groupe et correspond à la différence entre l'engagement global, réévalué à chaque clôture sur une base actuarielle, et la valeur nette résiduelle des actifs gérés par le fonds ayant vocation à couvrir partiellement cet engagement.

c) Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie

Les modifications apportées par la loi italienne n° 296 du 27 décembre 2006 sont entrées en application à partir du 1er janvier 2007.

A compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat (Trattamento di fine rapporto, TFR) sont traitées en normes IFRS comme des régimes à cotisations définies.

Les indemnités de fin de contrat antérieures au 1er janvier 2007 continuent d'être traitées en normes IFRS sous le régime des prestations définies mais ont fait l'objet d'une nouvelle évaluation actuarielle qui exclut la composante relative aux futures augmentations de salaires. La différence de calcul est considérée comme une réduction de l'engagement conformément aux dispositions du paragraphe 109 de la norme IAS 19 et a été comptabilisée au compte de résultat en autres produits opérationnels pour un montant de 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2007. Les pertes et gains actuariels précédemment constatés ont été reclassés en réserves, conformément à la norme IAS19.93A s révisée.

La provision pour indemnités de fin de contrat, ainsi constituée s'élève à 56,5 millions d'euros dans les comptes des sociétés italiennes (58,5 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 58,4 millions au 31 décembre 2005).

d) Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis et au Royaume-Uni

Le Groupe cotise aux États-Unis et au Royaume-Uni à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Le montant des engagements s'élève à 133,7 millions d'euros au 31 décembre 2007 (153,6 millions d'euros au 31 décembre 2006, 154,6 millions d'euros au 31 décembre 2005). Ce montant est couvert par l'actif des fonds de pension, estimé à 111,1 millions au 31 décembre 2007 (109,4 millions d'euros au 31 décembre 2006, 106,1 millions d'euros au 31 décembre 2005), et par des provisions.

Le calcul de ces engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Aux États-Unis, le calcul est fondé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,3%, un taux d'actualisation de 6,1% et un rendement attendu de l'actif des plans de 8,0%. Au Royaume-Uni, les hypothèses retenues sont une augmentation des salaires de 4,4% et un taux d'actualisation de 5,8% et un rendement attendu de l'actif des plans de 6,7%.

18) Emprunts courants

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Prêt syndiqué	87,2	138,8	155,6
Billets de trésorerie	236,5	226,9	0,0
Autres emprunts	331,0	425,0	163,7
	654,7	790,7	319,3

19) Provisions et autres passifs courants

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Dettes fiscales	79,0	81,5	80,8
Salaires et charges sociales	160,3	151,5	133,4
Participation des salariés	10,8	10,9	8,1
Fournisseurs d'immobilisations	17,2	13,3	9,6
Charges à payer	48,3	37,2	29,6
Intérêts non échus	36,0	33,8	48,5
Produits constatés d'avance	8,5	4,9	1,7
Avantages du personnel	7,4	7,7	9,6
Autres passifs courants	130,4	96,0	85,6
	497,9	436,8	406,9

20) Analyse de certains frais**a) Analyse des frais opérationnels**

Les frais opérationnels comprennent, notamment, les catégories de coûts suivantes :

	Exercice clos le 31 décembre 2007	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Consommation de matières premières et composants	(1.253,6)	(1.120,3)	(946,7)
Salaires et charges sociales	(1.034,4)	(975,7)	(893,1)
Participation et intéressement des salariés	(32,5)	(31,7)	(27,2)
Total des charges de personnel	(1.066,9)	(1.007,4)	(920,3)
Amortissement des immobilisations corporelles	(131,5)	(142,0)	(144,0)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(84,4)	(101,4)	(111,4)

L'effectif consolidé du Groupe au 31 décembre 2007 est de 33.656 (30.706 au 31 décembre 2006 et 30.237 au 31 décembre 2005).

b) Analyse des autres produits (charges) opérationnels

	Exercice clos le 31 décembre 2007	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Participation et intéressement des salariés	(32,5)	(31,7)	(27,2)
Charges liées aux restructurations	(8,2)	(23,6)	(37,8)
Charges non récurrentes liées à l'introduction en bourse	0,0	(9,1)	0,0
Autres	(64,8)	(45,5)	(27,6)
	(105,5)	(109,9)	(92,6)

21) Coûts financiers**a) Gains (pertes) de change**

	Exercice clos le 31 décembre 2007	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Gains (pertes) de change	44,0	40,4	(32,3)

Les gains et pertes de change concernent essentiellement les emprunts non courants. Ils comprennent en 2007 43,3 millions d'euros réalisés lors du renouvellement de la tranche A du contrat de crédit 2006, et en 2006 un gain exceptionnel de 30,4 millions d'euros réalisé lors du remboursement des obligations à haut rendement en février 2006.

b) Produits (charges) financiers

	Exercice clos le 31 décembre 2007	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Produits financiers	42,5	33,7	25,4
Charges financières	(146,6)	(157,4)	(242,5)
Variation des justes valeurs des instruments financiers	(5,8)	0,0	36,0
	(152,4)	(157,4)	(206,5)
	(109,9)	(123,7)	(181,1)

22) Impôts sur les résultats

Le résultat consolidé du Groupe avant impôts et quote-part du résultat des entreprises associées, s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2007	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
France	174,8	16,5	(47,7)
Etranger	420,8	320,8	240,0
	595,6	337,3	192,3

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2007	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Impôts courants :			
En France	0,6	3,5	0,5
A l'étranger	(137,7)	(103,3)	(84,2)
	(137,1)	(99,8)	(83,7)
Impôts différés :			
En France	(55,6)	27,8	18,8
A l'étranger	17,7	(10,9)	(24,9)
	(37,9)	16,9	(6,1)
Imposition totale :			
En France	(55,0)	31,3	19,3
A l'étranger	(120,0)	(114,2)	(109,1)
	(175,0)	(82,9)	(89,8)

Le rapprochement entre la charge d'impôt totale de l'exercice et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2007	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
	<i>(Taux d'imposition)</i>		
Taux normal d'imposition en France	34,43%	34,43%	34,43%
Augmentations (diminutions) :			
- impact des taux étrangers	(0,77%)	(1,27%)	(0,80%)
- éléments non imposables	0,36%	2,44%	7,36%
- éléments imposables à des taux spécifiques	1,34%	2,35%	1,82%
- autres	(1,84%)	(3,95%)	15,94%
	33,52%	34,00%	58,75%
Effet sur les impôts différés :			
- des changements de taux d'imposition	(4,08%)	0,04%	(2,53%)
- de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	(0,05%)	(9,50%)	(9,50%)
Taux d'imposition effectif	29,39%	24,54%	46,72%

Les effets sur les impôts différés des changements de taux d'imposition en 2007 correspondent essentiellement aux incidences comptables de l'évolution de la législation fiscale en Italie conduisant à une diminution du taux d'impôt de 37,25% à 31,40%.

Les impôts différés constatés au bilan résultent d'écarts temporels entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan et s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Impôts différés constatés en France	(377,9)	(322,6)	(350,8)
Impôts différés constatés à l'étranger	(212,7)	(216,7)	(308,0)
	(590,6)	(539,3)	(658,8)
Origine des impôts différés :			
- amortissement des immobilisations	(57,8)	(36,7)	(97,0)
- déficits fiscaux nets	6,1	58,3	34,1
- participation des salariés	2,7	4,5	3,9
- indemnités de départ à la retraite	15,2	21,6	20,3
- titres subordonnés à durée indéterminée	0,0	2,2	11,1
- brevets	(34,6)	(57,4)	(87,0)
- marques	(527,5)	(558,8)	(551,6)
- provisions pour stocks et créances douteuses	19,7	21,4	20,4
- juste valeur des instruments dérivés	(6,9)	(10,0)	(12,7)
- effet de conversion	0,7	0,8	4,4
- provisions non déductibles	29,8	23,2	13,6
- marges en stock	13,6	10,4	7,8
- autres	(51,6)	(18,8)	(26,1)
	(590,6)	(539,3)	(658,8)
- dont impôts différés actif	64,3	124,6	61,5
- dont impôts différés passif	(654,9)	(663,9)	(720,3)

Les mouvements d'impôt différé passif sur amortissement des immobilisations en 2006 s'expliquent principalement par le reversement d'un passif d'impôt différé qui avait été reconnu en contrepartie du goodwill dans les comptes d'une filiale italienne lors de l'acquisition de Legrand en 2002.

Les parties courantes et non courantes des impôts différés s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Impôts différés courants	42,6	35,1	36,1
Impôts différés non courants	(633,2)	(574,4)	(694,9)
	(590,6)	(539,3)	(658,8)

Au 31 décembre 2007, les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2005
Pertes fiscales reportables reconnues	24,1	176,7	103,7
Actifs d'impôts différés reconnus	6,1	58,3	34,1
Pertes fiscales reportables non reconnues	110,5	226,7	393,5
Actifs d'impôts différés non reconnus (1)	32,1	76,4	131,1
Pertes fiscales reportables totales	134,6	403,4	497,2

(1) dont 17,2 millions d'euros seront comptabilisés sur le goodwill en cas d'activation.

Comme mentionné en Note 13, les émissions de TSDI ont donné lieu à un régime fiscal spécifique, dont les modalités d'application ont été précisées par la loi de finance rectificative 2005.

L'application pour le Groupe de ces modalités l'a conduit à réduire son report fiscal déficitaire de 110,0 millions d'euros en 2005 et de 62,5 millions d'euros au premier semestre 2007.

23) Engagements

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès sans fondement et dont l'issue, si elle s'avérait néanmoins défavorable au Groupe, n'aurait pas d'impact significatif sur la situation financière consolidée ou le résultat consolidé.

Procédure judiciaire

En octobre 2003, une procédure judiciaire a été intentée contre une filiale américaine du Groupe et deux de ses principaux concurrents américains, au motif que l'un des produits commercialisé par ces différentes sociétés – la prise à raccordement rapide – serait dangereux à l'utilisation, devrait être retiré du marché sur le territoire des États-Unis et sa production arrêtée.

Le Groupe a contesté ces allégations qu'il estime non fondées et a déposé une demande reconventionnelle. La prise à raccordement rapide est commercialisée depuis de nombreuses années aux États-Unis et n'a fait l'objet d'aucune déclaration d'accident à ce jour. De plus, la Direction estime que le demandeur n'apporte aucune preuve de dommage et sa requête ne fait état d'aucun dommage ou accident lié à l'utilisation de ce produit. À l'heure actuelle, le contentieux est examiné par la Cour supérieure (*Superior Court*) de l'État de Californie et la Cour de district (*District Court*) de l'État de Caroline du Sud, Division de Charleston, pour diverses questions de procédure. Le Groupe estime cette plainte sans fondement mais il est encore trop tôt pour évaluer l'issue de la procédure.

Contrats de location simple

Le Groupe exploite certains locaux et équipements dans le cadre de contrats de location simple. Il n'existe aucune restriction spéciale due à de tels contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux relatifs aux engagements ne pouvant être résiliés sont payables comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
A moins d'un an	18,9	17,7	17,4
A plus d'un an	14,8	14,0	13,4
A plus de 2 ans	11,5	11,1	9,8
A plus de 3 ans	8,7	8,6	7,1
A plus de 4 ans	7,0	7,0	6,4
Au-delà	7,1	8,4	9,4
	68,0	66,8	63,5

Engagements d'achat d'immobilisations

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations sont de 6,7 millions d'euros à fin décembre 2007.

24) Instruments dérivés financiers et gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé financier de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières.

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes découlant de mouvements défavorables des taux d'intérêts, des taux de change et des prix des matières premières.

b) Risque de taux

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Autres actifs financiers courants :	11,8	22,2	33,4
Swaps miroirs et swap adossés aux TSDI 2 & 3	0,0	1,6	8,2
Swaps adossés à d'autres emprunts	4,6	12,1	25,2
Caps (1)	7,2	8,5	0,0
Autres passifs financiers courants :	86,9	66,6	59,9
Swaps adossés aux TSDI 2	0,0	8,1	26,4
Swaps adossés à d'autres emprunts	86,9	58,5	33,5

(1) au 31 décembre 2005, les contrats de caps étaient comptabilisés en diminution des 'Provisions et autres passifs non courants' pour un montant de 4,9 millions d'euros.

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

Au 31 décembre 2007, la dette financière brute (hors coût d'émission de la dette) se répartit comme suit :

	31 décembre 2007 <i>(en millions d'euros)</i>
Taux fixes	263,8
Taux variables	1.759,3

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable.

Sur la base de l'encours total de la dette au 31 décembre 2007, le Groupe estime qu'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêts (en ce qui concerne son endettement à taux variable) ne devrait pas aboutir à une diminution du résultat avant impôts annuel supérieure à 13,0 millions d'euros (7,0 millions d'euros en 2006 et 10,0 millions d'euros en 2005).

Caps :

La dette à taux variable est couverte par des contrats de couverture de taux dont l'échéance n'excède pas trois ans. Ces contrats sont essentiellement des contrats de caps, la politique du Groupe consistant à plafonner la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier d'évolutions de taux plus favorables.

Le portefeuille de contrats de caps sur la dette libellée en euros est le suivant :

31 décembre 2007 <i>(en millions d'euros)</i>			
Période couverte	Montant couvert	Taux de référence	Taux moyen garanti, prime incluse
Janvier 2008 – Mars 2008	1.260,0	Euribor 3 mois	4,04%
Avril 2008 – Juin 2008	1.100,0	Euribor 3 mois	4,41%
Juillet 2008 – Septembre 2008	800,0	Euribor 3 mois	4,41%
Octobre 2008 – Mars 2009	500,0	Euribor 3 mois	4,24%

Le portefeuille de contrats de caps sur la dette libellée en dollars est le suivant :

31 décembre 2007 <i>(en millions de dollars)</i>			
Période couverte	Montant couvert	Taux de référence	Taux moyen garanti, prime incluse
Janvier 2008 – Février 2008	350,0	Libor 3 mois	5,27%
Mars 2008	70,0	Libor 3 mois	5,25%
Avril 2008 – Mars 2009	50,0	Libor 3 mois	5,09%

Ces contrats de caps ne remplissant pas les critères de couverture de la norme IAS 39, ils ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant enregistrées au compte de résultat. L'impact des variations de la juste valeur des instruments financiers sur le résultat du Groupe est une perte de 3,0 million d'euros (profit de 3,0 millions d'euros pour l'exercice 2006, profit de 1,6 million d'euros pour l'exercice 2005), comptabilisé en résultat financier (voir Note 21b).

Swaps :

Par ailleurs, le Groupe a conclu, avec des contreparties de premier plan, des swaps de taux d'intérêt lui permettant de se prémunir contre les risques de taux pour les TSDI et les obligations Yankee. La valeur de marché de ces swaps est déterminée sur la base des courbes de taux à la clôture de chaque exercice, taux susceptibles de variations pouvant avoir un effet sur les flux de trésorerie.

Swaps de taux d'intérêt adossés aux titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) (Note 13)

Afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, le Groupe avait procédé à la couverture de son obligation de paiement des intérêts au titre des TSDI en recourant à des contrats de swap de taux d'intérêt.

Le montant nominal de ce swap est lié au montant du TSDI capitalisé. Le swap et le TSDI 1 sont arrivés à échéance à la même date, le 19 décembre 2005. Le swap et le TSDI 2 sont arrivés à échéance à la même date, le 11 mars 2007.

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Swaps de taux adossés aux titres subordonnés		<i>(en millions d'euros)</i>	
Montant notionnel	0,0	273,2	259,5
Swaps associés aux TSDI 2 (passifs)	0,0	8,1	26,4
Swaps miroirs et swap adossés aux TSDI 2 & 3 (actifs)	0,0	1,6	8,2

Swap de taux d'intérêt adossé aux obligations Yankee à 8,5 % (Note 15)

D'un montant nominal fixe correspondant au montant de l'emprunt, il a pour objet de transformer la rémunération à taux fixe servie aux porteurs des obligations en une rémunération à taux variable indexée sur le Libor sur toute la durée de l'emprunt. La juste valeur de ce swap est l'exacte contrepartie de celle de l'emprunt obligataire.

Du fait de ce contrat de swap, le taux d'intérêt effectif des obligations après exécution du contrat est égal au Libor majoré d'une marge de 0,53 %, soit un taux global de 4,67 % au 31 décembre 2007 (4,68 % au 31 décembre 2006).

Début février 2003, le Groupe a conclu un swap de taux devises dans le cadre des obligations Yankee. En conséquence de ce swap, le taux d'intérêt payable sur 350,0 millions de dollars de principal est fixé à 4,6 % par an. Les 50,0 millions de dollars résiduels restent assortis d'un coupon variable (Libor majoré de 0,53 %).

En avril 2003, un contrat de novation a été conclu en vertu duquel le Groupe a vendu la tranche relative aux échéances 2008 – 2025 du contrat de swap adossé aux obligations Yankee. En conséquence, à compter de février 2008, les obligations Yankee seront assorties d'un coupon fixe à 8,5 %. Dans le cadre de la gestion de son risque de taux, le Groupe pourra conclure d'autres contrats de swap de taux en fonction de l'évolution des conditions de marché.

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Swaps de taux adossés aux obligations yankee			
Montant notionnel (en millions de dollars)	400,0	400,0	400,0
Swaps adossés (actifs) (en millions d'euros)	4,6	12,1	25,2
Swaps adossés (passifs) (en millions d'euros)	86,9	58,5	33,5

Les swaps ont été comptabilisés à la juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant enregistrées au compte de résultat. L'impact des variations de la juste valeur des instruments financiers sur le résultat du Groupe est une perte de 2,8 millions d'euros (perte de 3,0 millions d'euros pour l'exercice 2006, profit de 34,4 millions d'euros pour l'exercice 2005) comptabilisé en résultat financier (voir Note 21b).

c) Risque de change

Le Groupe opère au niveau international et est, en conséquence, exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères. Des couvertures naturelles sont recherchées en faisant correspondre les coûts et les produits opérationnels dans chacune des principales devises dans lesquelles le Groupe opère.

Pour les montants résiduels, le Groupe a mis en place des couvertures pour limiter son risque contre la hausse ou la baisse des principales devises concernées.

Le Groupe estime que, tous les autres paramètres demeurant inchangés, une augmentation de 10% du taux de change de l'euro par rapport à toutes les autres devises en 2007 aurait entraîné une diminution du chiffre d'affaires d'environ 148,0 millions d'euros (131,0 millions d'euros en 2006 et 107,0 millions d'euros en 2005) et du résultat opérationnel d'environ 20,0 millions d'euros sur l'exercice clos le 31 décembre 2007 (15,0 millions d'euros en 2006 et 9,0 millions d'euros en 2005).

Le tableau ci-dessous présente les actifs (trésorerie et valeurs mobilières de placement) et passifs financiers (emprunts non courants) par devises au 31 décembre 2007 :

	Actif	Passif
	Trésorerie et Valeurs mobilières de placement	Emprunts non courants
<i>(en millions d'euros)</i>		
Euro	60,6	776,8
Dollar	101,3	505,5
Autres devises	59,4	86,1
	221,3	1.368,4

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires et des coûts opérationnels par devises au 31 décembre 2007 :

	Chiffre d'affaires		Coûts opérationnels hors amortissements liés à l'acquisition	
	<i>(en millions d'euros)</i>			
Euro	2.471,1	60%	1.962,9	58%
Dollar	639,7	15%	560,6	16%
Autres devises	1.018,0	25%	881,3	26%
	4.128,8	100%	3.404,8	100%

d) Risque de matières premières

Le Groupe est exposé au risque de matières premières généré par des modifications des prix des matières premières.

Le Groupe a conclu des couvertures de montants et de durées limités afin de couvrir une partie de son risque lié à une évolution défavorable des cours du cuivre.

Ces contrats arrivent à échéance en juin 2008. Environ 477,0 millions d'euros sur le total des achats de l'exercice 2007 (454,0 millions d'euros en 2006 et 327,0 millions d'euros en 2005) concernaient des matières premières, générant un risque de marché. Considérant qu'une augmentation de 10% du prix de l'ensemble des matières premières qu'il utilise entraînerait une augmentation théorique de ces frais d'environ 48,0 millions d'euros sur une base annuelle (45,0 millions d'euros en 2006 et 33,0 millions d'euros en 2005), le Groupe estime que, si les circonstances le permettent, il pourrait augmenter les prix de vente de ses produits à court terme afin de compenser l'effet de telles augmentations.

e) Risque de crédit

Les swaps de taux et les contrats à terme de devises mis en place par le Groupe ont été conclus avec des établissements financiers de premier plan et les risques de contrepartie sont donc considérés comme négligeables, atténuant ainsi le risque de crédit associé à ces transactions.

Comme indiqué à la Note 7, une part importante du chiffre d'affaires est réalisée auprès de deux grands distributeurs. Les autres ventes sont essentiellement réalisées auprès de distributeurs de matériel électrique, mais elles sont diversifiées par le nombre des clients et la dispersion géographique. Le Groupe atténue le risque de crédit en fixant des plafonds de crédit par client, revus régulièrement, et en assurant un suivi rigoureux du recouvrement des créances.

Les autres instruments financiers susceptibles de se traduire par une concentration des risques de crédit sont principalement les disponibilités, les dépôts bancaires et les placements à court terme. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers de premier plan et bénéficient d'un rating d'au moins A1 auprès de Standard & Poors. Le Groupe suit, en permanence, le niveau de son exposition auprès de chaque établissement concerné.

f) Risque de liquidité

Le Groupe considère que l'élément essentiel de la gestion du risque de liquidité concerne l'accès à des sources de financement diversifiées. Cet élément constitue la base du processus de contrôle mis en œuvre au niveau du Groupe.

25) Informations relatives aux parties liées

	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux	0,0	0,0	0,0
Montant total des rémunérations versées (*)	1,8	1,2	1,3

(*) Rémunérations versées aux membres de la Direction générale ainsi qu'aux administrateurs qui assument des responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.

Dans le cadre de l'offre de liquidité sur les options 2001 de Legrand France, offerte à l'ensemble des détenteurs de ces options, les mandataires sociaux ont reçu globalement une somme avant impôts de 2,2 millions d'euros.

Lors de l'acquisition de Legrand France, le 10 décembre 2002, les principaux managers du Groupe étaient indirectement devenus actionnaires de Legrand. Les montants investis ont été payés à leur valeur de marché.

Lors de l'introduction en bourse, les principaux managers sont devenus détenteurs en nom propre d'actions Legrand.

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat 2007, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 26.427 actions gratuites et de 79.281 options.

Les mandataires sociaux bénéficient du régime de retraite complémentaire accordé aux membres du Comité de Direction du Groupe adhérent au régime de retraite des salariés français. La prime est calculée de manière à permettre au bénéficiaire de recevoir une pension de retraite égale à 50% de la moyenne des deux rémunérations annuelles les plus élevées perçues par l'intéressé au cours des trois dernières années pendant lesquelles il a travaillé au sein de Legrand. Afin de bénéficier de ce régime de retraite, l'intéressé doit être âgé d'au moins 60 ans et avoir été employé par Legrand pendant au moins dix ans. En cas de décès de ce dernier, son conjoint survivant bénéficiera de la reversion à hauteur de 60% de cette retraite.

26) Informations par segments géographiques (Note 1 (r))

Legrand est l'un des principaux fabricants mondiaux de produits et systèmes pour installations électriques basse tension et réseaux d'informations utilisés dans les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels. Les chiffres suivants correspondent au système de reporting consolidé du Groupe

Exercice clos le 31 décembre 2007	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
<i>(en millions d'euros)</i>							
Chiffre d'affaires total	2.626,9	1.006,6	1.087,2	694,7	802,6		6.218,0
Dont intra-groupe	(1.423,7)	(237,6)	(257,4)	(55,0)	(115,5)		(2.089,2)
Chiffre d'affaires à tiers	1.203,2	769,0	829,8	639,7	687,1		4.128,8
Coût des ventes	(489,4)	(322,1)	(529,4)	(338,0)	(381,6)		(2.060,5)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(462,5)	(216,5)	(218,6)	(216,3)	(187,4)		(1.301,3)
Autres produits (charges) opérationnels	(52,7)	(15,7)	(13,8)	(12,7)	(10,6)		(105,5)
Résultat opérationnel	198,6	214,7	68,0	72,7	107,5		661,5
- dont amortissements corporels	(54,4)	(26,6)	(18,0)	(14,6)	(16,8)		(130,4)
- dont amortissements incorporels	(2,7)	(6,3)	(0,9)	(2,0)	(2,9)		(14,8)
- dont amortissements des frais de développement	(5,3)	(2,8)	0,0	(0,1)	0,0		(8,2)
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(33,2)	(15,7)	(4,8)	(6,5)	(2,3)		(62,5)
- dont charges liées aux restructurations	(1,1)	(4,4)	(3,3)	(2,7)	3,3		(8,2)
Gains (pertes) de change						44,0	44,0
Produits (charges) financiers						(109,9)	(109,9)
Impôt sur les bénéfices						(175,0)	(175,0)
Minoritaires et équivalences						0,4	0,4
Investissements	49,5	50,4	15,3	14,9	19,3		149,4
Frais de développement capitalisés	13,8	6,0	0,0	2,2	0,0		22,0
Actif total						6.109,6	6.109,6
Passif sectoriel	373,3	233,6	139,8	96,9	128,3		971,9

Exercice clos le 31 décembre 2006	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
<i>(en millions d'euros)</i>							
Chiffre d'affaires total	2.425,0	937,6	963,2	696,5	621,5		5.643,8
Dont intra-groupe	(1.316,3)	(223,8)	(214,6)	(42,8)	(109,5)		(1.907,0)
Chiffre d'affaires à tiers	1.108,7	713,8	748,6	653,7	512,0		3.736,8
Coût des ventes	(439,8)	(326,1)	(474,7)	(363,4)	(277,7)		(1.881,7)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(452,3)	(210,4)	(208,1)	(211,7)	(133,1)		(1.215,6)
Autres produits (charges) opérationnels	(50,4)	(14,5)	(7,0)	(14,8)	(23,2)		(109,9)
Résultat opérationnel	166,2	162,8	58,8	63,8	78,0		529,6
- dont amortissements corporels	(57,3)	(27,4)	(19,0)	(20,3)	(16,8)		(140,8)
- dont amortissements incorporels	(2,7)	(5,3)	(0,9)	(1,0)	(2,7)		(12,6)
- dont amortissement des frais de développement	(1,6)	(1,8)	0,0	0,0	0,0		(3,4)
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(45,4)	(21,9)	(6,5)	(9,5)	(3,3)		(86,6)
- dont charges liées aux restructurations	(5,0)	(2,6)	(3,3)	(3,0)	(9,7)		(23,6)
Gains (pertes) de change						40,4	40,4
Produits (charges) financiers						(123,7)	(123,7)
Impôt sur les bénéfices						(82,9)	(82,9)
Minoritaires et équivalences						(2,4)	(2,4)
Investissements	50,5	30,7	16,1	15,4	18,1		130,8
Frais de développement capitalisés	16,7	5,4	0,0	0,0	0,0		22,1
Actif total						5.936,1	5.936,1
Passif sectoriel	356,6	207,8	126,2	96,8	103,8		891,2

Exercice clos le 31 décembre 2005	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
<i>(en millions d'euros)</i>							
Chiffre d'affaires total	2.192,8	817,8	811,6	640,7	454,7		4.917,6
Dont intra-groupe	(1.212,3)	(184,6)	(158,1)	(18,4)	(96,3)		(1.669,7)
Chiffre d'affaires à tiers	980,5	633,2	653,5	622,3	358,4		3.247,9
Coût des ventes	(405,5)	(292,6)	(419,8)	(362,2)	(195,3)		(1.675,4)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(401,0)	(197,1)	(183,9)	(198,5)	(93,7)		(1.074,2)
Autres produits (charges) opérationnels	(42,4)	(1,4)	(17,7)	(16,5)	(14,6)		(92,6)
Résultat opérationnel	131,6	142,1	32,1	45,1	54,8		405,7
- dont amortissements corporels	(57,6)	(30,9)	(21,8)	(19,6)	(12,9)		(142,8)
- dont amortissements incorporels	(1,7)	(4,4)	(1,2)	(1,1)	(0,5)		(8,9)
- dont amortissement des frais de développement	(0,4)	0,0	0,0	0,0	0,0		(0,4)
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(54,2)	(26,2)	(7,7)	(11,3)	(3,9)		(103,3)
- dont charges liées aux restructurations	(15,3)	(1,6)	(5,7)	(14,4)	(0,8)		(37,8)
Gains (pertes) de change						(32,3)	(32,3)
Produits (charges) financiers						(181,1)	(181,1)
Impôt sur les bénéfices						(89,8)	(89,8)
Minoritaires et équivalences						(1,1)	(1,1)
Investissements	40,2	26,0	15,8	16,6	13,4		112,0
Frais de développement capitalisés	15,1	6,4	0,0	0,0	0,0		21,5
Actif total						5.893,1	5.893,1
Passif sectoriel	323,9	174,3	111,5	97,3	76,9		783,9

27) Informations trimestrielles – non auditées

a) Chiffre d'affaires trimestriel par zone d'origine (origine de facturation) – non audité

	1er trimestre	1er trimestre	1er trimestre
	2007	2006	2005
<i>(en millions d'euros)</i>			
France	306,0	283,6	251,8
Italie	223,5	202,9	167,7
Autres pays d'Europe	198,7	180,5	140,6
USA / Canada	158,8	163,6	130,5
Reste du monde	145,7	110,0	75,0
Total	1.032,7	940,6	765,6
	2ème trimestre	2ème trimestre	2ème trimestre
	2007	2006	2005
<i>(en millions d'euros)</i>			
France	310,9	284,9	257,5
Italie	206,0	191,5	165,5
Autres pays d'Europe	209,4	183,6	150,7
USA / Canada	168,0	176,8	158,6
Reste du monde	168,7	115,9	84,7
Total	1.063,0	952,7	817,0

	3ème trimestre 2007	3ème trimestre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	3ème trimestre 2005
France	276,8	253,8	226,4
Italie	170,9	159,4	139,4
Autres pays d'Europe	205,9	181,4	144,7
USA / Canada	168,2	166,7	171,9
Reste du monde	178,0	127,1	92,5
Total	999,8	888,4	774,9

	4ème trimestre 2007	4ème trimestre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	4ème trimestre 2005
France	309,5	286,4	244,8
Italie	168,6	160,0	160,6
Autres pays d'Europe	215,8	203,1	217,5
USA / Canada	144,7	146,6	161,3
Reste du monde	194,7	159,0	106,2
Total	1.033,3	955,1	890,4

b) Comptes de résultat trimestriels – non audités

	1er trimestre 2007	1er trimestre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	1er trimestre 2005
Chiffre d'affaires	1.032,7	940,6	765,6
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(507,3)	(465,4)	(379,5)
Frais administratifs et commerciaux	(270,0)	(246,5)	(200,1)
Frais de recherche et développement	(54,8)	(60,5)	(58,8)
Autres produits (charges) opérationnels	(31,2)	(26,5)	(21,2)
Résultat opérationnel	169,4	141,7	106,0
Charges financières	(38,1)	(53,0)	(53,6)
Produits financiers	9,6	6,4	6,5
Gains (pertes) de change	3,1	5,8	(11,9)
Perte sur extinction de dette	0,0	(109,0)	0,0
Charges financières (nettes)	(25,4)	(149,8)	(59,0)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,5	0,5	0,0
Résultat avant impôts	144,5	(7,6)	47,0
Impôts sur les résultats	(51,6)	(27,0)	(20,5)
Résultat net de l'exercice	92,9	(34,6)	26,5
Résultat net revenant à :			
-Legrand	92,4	(35,3)	26,1
-Intérêts minoritaires	0,5	0,7	0,4

	2ème trimestre 2007	2ème trimestre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	2ème trimestre 2005
Chiffre d'affaires	1.063,0	952,7	817,0
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(526,7)	(474,4)	(417,5)
Frais administratifs et commerciaux	(276,0)	(249,7)	(213,9)
Frais de recherche et développement	(53,0)	(59,7)	(60,0)
Autres produits (charges) opérationnels	(32,2)	(27,6)	(18,4)
Résultat opérationnel	175,1	141,3	107,2
Charges financières	(30,5)	(36,7)	(48,6)
Produits financiers	5,9	9,4	8,0
Gains (pertes) de change	5,3	15,9	(12,1)
Perte sur extinction de dette	0,0	0,0	0,0
Charges financières (nettes)	(19,3)	(11,4)	(52,7)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,1	0,0	0,4
Résultat avant impôts	155,9	129,9	54,9
Impôts sur les résultats	(52,7)	(30,7)	(20,6)
Résultat net de l'exercice	103,2	99,2	34,3
Résultat net revenant à :			
-Legrand	102,8	98,6	33,5
-Intérêts minoritaires	0,4	0,6	0,8

	3ème trimestre 2007	3ème trimestre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	3ème trimestre 2005
Chiffre d'affaires	999,8	888,4	774,9
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(498,3)	(446,2)	(400,3)
Frais administratifs et commerciaux	(260,5)	(232,8)	(193,6)
Frais de recherche et développement	(54,8)	(56,3)	(56,6)
Autres produits (charges) opérationnels	(18,5)	(19,9)	(24,8)
Résultat opérationnel	167,7	133,2	99,6
Charges financières	(46,1)	(35,4)	(59,0)
Produits financiers	14,2	8,5	7,4
Gains (pertes) de change	21,4	2,3	(4,0)
Perte sur extinction de dette	0,0	0,0	0,0
Charges financières (nettes)	(10,5)	(24,6)	(55,6)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,6	0,1	0,4
Résultat avant impôts	157,8	108,7	44,4
Impôts sur les résultats	(54,2)	(24,8)	(21,3)
Résultat net de l'exercice	103,6	83,9	23,1
Résultat net revenant à :			
-Legrand	103,3	83,2	22,5
-Intérêts minoritaires	0,3	0,7	0,6

	4ème trimestre 2007	4ème trimestre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	4ème trimestre 2005
Chiffre d'affaires	1.033,3	955,1	890,4
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(528,2)	(495,7)	(478,1)
Frais administratifs et commerciaux	(275,3)	(248,7)	(228,0)
Frais de recherche et développement	(56,9)	(61,4)	(63,2)
Autres produits (charges) opérationnels	(23,6)	(35,9)	(28,2)
Résultat opérationnel	149,3	113,4	92,9
Charges financières	(37,7)	(32,3)	(45,3)
Produits financiers	12,8	9,4	3,5
Gains (pertes) de change	14,2	16,4	(4,3)
Perte sur extinction de dette	0,0	0,0	0,0
Charges financières (nettes)	(10,7)	(6,5)	(46,1)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,8	0,2	0,5
Résultat avant impôts	139,4	107,1	47,3
Impôts sur les résultats	(16,5)	(0,4)	(27,4)
Résultat net de l'exercice	122,9	106,7	19,9
Résultat net revenant à :			
-Legrand	122,5	105,5	19,3
-Intérêts minoritaires	0,4	1,2	0,6

28) Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture du 31 décembre 2007.



Siège social
128, avenue de Lattre de Tassigny
87045 Limoges cedex
France
Tél. : + 33 (0) 5 55 06 87 87
Fax : + 33 (0) 5 55 06 88 88

www.legrandelectric.com